

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1°60 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Tél. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE
Rue des Morseux 10
6570 Gouvy
Tél. (980) 51 73 73

Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5
6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 67 19 56

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Marcel LEURIS
Rue du Pénicier 15
5406 Waha
Tél. (010) 41 03 31

SECRETARE NATIONAL

François GUIOT
Boulevard Lambertom 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 215 45 73 ou
(02) 215 78 79

TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Viville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Chignies-LN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateurs-conseillers:

† Col. BEM non, Jean BORGNIET
Square des Latins 90 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 549 86 59

† Colonel e.r. André LALIERE
Rue Antoine Carrière 57A2
6180 Courcelles

Colonel e.r. René MOINY
Bosmort 4, 5340 Gesves
Tél. (063) 67 72 18

Délégués des sections:

Emie ANSELME (Huy)
Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur

Roscius CATIN (Vielsalm)

Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)
Emile COLSON (Bertix)

Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gbel 4
6741 Vancœ (Etalle)
Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANCOIS (Florenville)
Joseph LABIOUSE (St-Hubert)
Yvon LOMRE (Erezée)

Norbert LOUIS (Bastogne)
6648 Lavaselle (Sibret)
Lucien MASSIN (Virton)

Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Desire PIRLOT (Marche)
Lieutenant-Colonel Marcel SACRE (Liège)

Jean SIBNALER
Rue de Dieckx 128
6700 Arlon

Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART (Houffalize)
5895 Chevestagne
Tél. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980849-82
Président:
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Artier
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Tresorier:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY
C.C.P. 000-0701206-90
Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 98

Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 50

Tresorier:
Jacky GERSON
Rue de Rbdange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE
C.C.P. 000-0240928-77
Président:
Kibber GADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Basogne
Tél. (062) 21 37 66

Secrétaire:
Louis ZINIE
Avenue Roi Baudouin 39
6650 Basogne

Tresorier:
Jean WELES
Rue des Roches 1
6650 Basogne - Tél. (062) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL
C.C.P. 000-0380547-16
Président:
Edouard KIEFS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Tresorier:
Emile COLSON
Chamos Simon 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOUILLON
C.C.P. 000-0512180-20
Président:
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (041) 46 67 06

Secrétaire:

Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6630 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Tresorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessous-de-la-Villa 9
6630 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35
Président:
Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Chignies-LN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire:
Eugène WAUTERS
Rue du Katanga 23
1190 Bruxelles - Tél. (02) 378 24 11

Tresorier:
Auguste COLLE
Rue Le Titen 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE
C.C.P. 000-0818871-94
Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5463 Erezée
Tél. (086) 47 70 23

Secrétaire-Tresorier:
Jean BONMARIAGE
la Forêt
5496 Mormont - Tél. (086) 49 91 60

ETALLE - HABAY - TINTIGNY
C.C.P. 000-0823962-44
Président:
Odon BODEUX
Quais 8 - 5733 Houdemont
Tél. (093) 41 11 00

Secrétaire:
Leon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie s/Semos)
Tél. (063) 45 51 87

Tresorier:
R. CLAUSSÉ - 6742 Charlemelle

FLORENVILLE
C.C.P. 000-0854897-88
Président:
Roger FRANCOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 19 44

Secrétaire:
Joseph BACK
Rue d'Orval 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20

Tresorier:
Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0782137-09
Président:
Joseph ANDRE
Rue des Morseux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Tresorier:
Joseph RICAILLE
Rue Ville-Basse 28
6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY
C.C.P. 000-0718009-15
Président:
Emie ANSELME
Rue Sainte-Yvette 106, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Tresorier:
Albert DESAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0900416-62
Président:
Lieutenant-Colonel Marcel SACRE
Chemin des Crêtes 69
4050 Enneux
Tél. (041) 80 23 68

Secrétaire:
Marcel MOSSOUX
Rue des Genêts 20, 4111 Filémalte-Grande - Tél. (041) 33 85 31

Tresorier:
Léopold DECLAYE
Rue Gustave Thirard 34
4000 Jéga
Tél. (041) 52 77 09

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 000-0325567-35
Président:
Desire PIRLOT
Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Tresorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR
C.C.P. 000-0364057-16
Président:
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Secrétaire:
Henri BOUCHART
Rue Grande 62, 5180 Godinne
Tél. (082) 81 23 03

Tresorier:
Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy (Jemeppe-sur-Sambre)
Tél. (071) 76 57 50

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12
Président:
Joseph MCLUZON
Rue de l'Eglise 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Tresorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT
C.C.P. 000-0850173-20
Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 67 19 56

Secrétaire-Tresorier:
Joseph LABIOUSE
Rue du Home 24
6900 Saint-Hubert

VIELSALM
C.C.P. 000-0870976-13
Président:
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6650 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire:
Julien DUMONT
Rue de Rencheux 34
6650 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

Tresorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6650 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON
C.C.P. 000-0729100-48
Président:
Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04

Secrétaire-Tresorier:
Ghislain BAAR
Rue Station 22
0782 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS
Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 088-0627580-17
Tél. (064) 31 30 68 - Ext. 2375

Président:
Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Tresorier:
Adjudant-Major LEURIS

Communications du Président

L'année jubilaire

La sortie de presse de ce numéro a été contrariée, d'une part en raison de modifications successives qui ont dû être apportées aux programmes de diverses manifestations et d'autre part, par suite de problèmes familiaux très sérieux.

Nous aurons donc, durant les mois qui viennent, un calendrier extrêmement chargé. Je passe en revue, dans l'ordre chronologique, les principales cérémonies prévues (les programmes détaillés connus figurent en pages 11, 12 et 13).

— LE 29 AVRIL, congrès national à Namur, dix ans après le précédent. Le président Georges Gilsoul a mis au point, avec ses collaborateurs, un programme très fourni, qui vient à son heure, puisque, aussi bien, Namur fut le siège des TDLN, ensuite VII C A; de la Division ChA, du moins de son état-major, à partir de l'automne 1936; de notre groupe d'artillerie, appelé à devenir le Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais: de la compagnie école et de la batterie école; de l'échelon instruction et mobilisation du 1 ChA; Nombre de militaires de tous grades de la province et aussi de la ville de Namur ont servi dans nos rangs.

— LE 8 MAI, la ville de Dinant, point extrême sud et ouest des secteurs attribués aux Chasseurs Ardennais et dont l'arrondissement a fourni plusieurs milliers de combattants ChA, a mis au point, avec le concours de l'Ecole n° 1 des sous-officiers, un programme de manifestations, dont le clou sera constitué par l'inauguration d'une place des Chasseurs Ardennais.

— LE 20 MAI, commémoration de la Bataille de la Lys, en présence du Roi. A Courtrai, les Chasseurs Ardennais qui le peuvent, malgré les longues distances, se recueilleront avec le Souverain devant le Monument érigé en l'honneur de notre Commandant en chef, le Roi Léopold III, où dans le bronze, aux côtés du Roi à cheval, figurent six de ses soldats, dont un chasseur ardennais.

Le Roi se rendra, en début d'après-midi, à Vinkt où il fleurira le monument à la mémoire des militaires tombés au champ d'honneur sur le territoire de la commune martyre, et qui sont presque tous des Chasseurs Ardennais, ainsi que des malheureuses victimes civiles de la barbarie allemande. Ensuite, le Roi gagnera Deinze où aura lieu une impressionnante prise d'armes, avec la participation notamment de «notre» Musique F I et de l'1^{er} Chasseurs Ardennais, l'ensemble des troupes étant placées sous les ordres du colonel BEM Castermans. Le ministre de la Défense nationale y prononcera un discours et hommage sera rendu au commandant en chef de l'armée de 1940, aux Chasseurs Ardennais et autres combattants et aux nombreux martyrs innocents de la région.

Etant donné que les Chasseurs Ardennais qui se trouveraient à Vinkt seront dans l'impossibilité d'arriver à Deinze pour le début de la cérémonie et que, par ailleurs, ceux qui tenteraient de le faire, soit se verraient interdire le passage, soit risqueraient de perturber la manifestation, je recommande que tout le monde, tant les groupes que les individus, se rende directement à Deinze, avant 15 heures. Seule, la section du Brabant se rendra à Vinkt et y restera au moins jusqu'à 16 heures.

— Je passe sur les FASTES DE NOS UNITES, dont les dates sont annoncées par ailleurs, sur la fête de l'Infanterie à Arlon le 25 mai et la MSA du 27 au 30 juin.

— LE 2 JUIN, c'est la Cité ardente, qui nous a fourni de nombreux Bérêts verts à la hure mais aussi ou beaucoup des nôtres furent détenus, torturés et, parfois, exécutés, qui dédiera une rue aux Chasseurs Ardennais, précisément à Angleur, porte des Ardennes.

— LE 28 SEPTEMBRE à Arlon, on attendra le point culminant des manifestations du jubilé, le Roi ayant décidé de venir notamment y commémorer le 50^e anniversaire de la remise de nos Drapeaux par Son Père. Le programme n'est pas encore établi. Il figurera au prochain bulletin (fin juin) et sera si possible communiqué plus tôt aux sections. Ce jour-là doit être celui de la mobilisation générale, digne de Marielange en 1952 et en 1975, et d'Arlon en 1974.

J'ajouterai que les Chasseurs Ardennais seront également à l'honneur au défilé du 21 juillet et lors de la journée de la Force terrestre en octobre.

Nous... commençons (!), certes à prendre de l'âge, mais tous ceux qui le peuvent doivent s'associer aux commémorations indiquées ci-dessus, pour affirmer notre fidélité et notre force.

De bonnes mesures, mais insuffisantes

Le gouvernement, sur proposition du ministre de la Défense nationale, a décidé que les miliciens, pourront désormais prolonger, sur base du volontariat, leur service militaire de deux ou trois mois, rémunéré et non plus soldé, bien sûr, de sorte qu'ils atteignent le délai de stage, leur permettant d'être immédiatement admis, si nécessaire, aux indemnités de chômage. Sans cela, ils devraient attendre 150 jours. Grâce à cette mesure, on pourrait renoncer à un accroissement général de la durée du service militaire, car nous entrons dans des années creuses sur le plan de la natalité. En outre, l'accès à une carrière dans l'armée et dans la gendarmerie serait réservé à ceux qui ont accompli leur service militaire. C'est bien le moins!

Il y a plus de dix ans que je suggère - et j'en ai parlé à plusieurs ministres de la Défense nationale - de suppléer au remplacement d'un certain nombre de volontaires de carrière par des miliciens désireux de prolonger leur service. Pour deux raisons principales: l'investissement en équipement est fait et, comme on a pu apprécier les intéressés, on court très peu de risques de mécomptes. Mais, il faudrait qu'ils puissent rengager au moins pour des périodes successives de trois mois et qu'ils participent à l'avancement.

Il faudrait aussi que tant à ces derniers qu'aux miliciens ordinaires, on accorde des avantages particuliers, et notamment celui-ci: les lois des 3 août 1919 et du 27 mai 1947 sur les priorités en matière d'emploi publics en faveur des victimes de la guerre, des anciens combattants, etc... sont, en fait, devenues inopérantes, faute de... candidats - et pour cause - réunissant encore les conditions requises. Pourquoi ne pas amender ces lois en prévoyant des priorités et des bonifications pour ceux qui ont accompli leur service militaire, la supputation de celui-ci intervenant non seulement pour la pension mais aussi pour la carrière administrative. Il serait aussi normal, ainsi que cela existe, je crois, en Suisse, qu'un impôt soit perçu à charge de ceux qui ont été exemptés ou dispensés du service militaire. En effet, seul un jeune Belge sur quatre effectue son service, en raison de notre système très large de libérations et de l'exemption des femmes. L'égalité des sexes devrait aussi passer par le service national.

L'exemple helvétique

La Suisse est un pays où l'on ne badine pas avec le civisme et où l'accomplissement du service militaire est considéré, par l'immense majorité des citoyens, comme un devoir et un honneur. Pas de mansuétude pour les objecteurs de conscience: on les tourne en prison. Certains mouvements avaient cependant proposé de les doter d'un statut. Le gouvernement et les assemblées fédérales se sont opposés radicalement à ce qui exigerait de modifier la Constitution. Les opposants ont alors entrepris la procédure de consultation du peuple, appelée «votation», en fait un referendum. Ceux qui refusent le service militaire pourraient en lieu place accomplir un service civil d'une durée représentant une fois et demie le premier. On trouverait dans cette sanction la preuve de la sincérité des objecteurs. Et bien, le peuple des Helvètes a rejeté à l'écrasante majorité de 63,8% la proposition, estimant que le refus de servir porte les germes d'une désintégration de la nation, l'armée constituant un des ciments de l'unité nationale.

Belle et exemplaire leçon de civisme et de démocratie directe. A quand la referendum en Belgique? Sur les grèves sauvages, par exemple...

Albert HUBERT
Président national.

HOW MUCH?...

Il serait intéressant qu'un parlementaire réclame une enquête objective — et non des déclarations léniantes de la RTB ou de son moustachu — sur le point de savoir ce qu'a coûté le reportage (!) de ces loustics qui ont séjourné des semaines en Allemagne. N'ont-ils bu que de l'eau?

Combien ont-ils coûté à l'Armée? Et si on facturait à la RTB les heures perdues à cause de ces oliviers? Et la note de la RTB, à combien s'élevait-elle?

DELENTA RTB...

A l'instar de Caton l'Ancien, nous répéterons jusqu'à victoire qu'il faut supprimer la RTB. L'immense majorité de la population qui fait vivre des tas de parasites en majorité gauchistes, anarchistes et minables, en a ras-le-bol. Il faudrait que se constitue, se structure et s'exprime collectivement un vaste mouvement d'opinion réclamant la suppression de cette institution nocive, médiocrissime et anticivique, payée obligatoirement par tous ou, à tout le moins, sa réforme profonde, pour en faire un service public neutre, objectif, au service des valeurs nationales.

LA POLITISATION DE L'ADMINISTRATION

M. Guy Spitaels, président du PS, a bien raison de se plaindre de la politisation des nominations aux niveaux supérieurs des administrations. Il ne le faisait pas quand son parti en profitait. On s'étonne cependant de lire, dans son récent article du «Soir», que depuis l'existence du gouvernement actuel, «aucun socialiste ou supposé tel n'a été promu» à la Défense nationale. Nous avons toujours pensé que si un département échappe largement aux influences partisans (il y eut des exceptions), c'est bien celui de la Défense, notamment en raison des conditions de fonctionnement des comités d'avancement. Nous ne connaissons guère d'officiers dont l'appartenance à un parti politique soit clairement affirmée. Et c'est tant mieux!...

UN EXEMPLE A SUIVRE

L'Europe compte plus de douze millions de chômeurs mais nous avons, en Belgique, le système d'indemnisation le plus libéral. Notamment, les fils (et filles) à papa peuvent, pendant des années, bénéficier à charge de la collectivité, sans pour autant chercher un emploi, de l'argent de poche que leurs parents pourraient fort bien leur allouer.

En revanche, les Pays-Bas nous fournissent de bons exemples. Les jeunes doivent chercher du travail dans les six mois mais, s'ils ont effectué leur service militaire, ils peuvent toucher l'équivalent de 14.000 FB par mois durant deux ans.

CONTINUITÉ ROYALE

Un hebdomadaire bruxellois «toutes boîtes», «VLAN» possède un excellent éditeur et un tout aussi bon échoier — mais, c'est sans doute le même homme — qui exprime avec verve et beaucoup de bon sens ce que pense et ressent le citoyen «moyen», c'est-à-dire le vrai Belge. Récemment, à l'occasion du décès du roi Léopold, il évoquait les «Télé-Mémoires» de P.H. Spaak. Celui-ci admettait, enfin, un fait connu de longue date (mais M. Spaak lisa peut-être), à savoir «qu'au fond les mêmes problèmes se sont posés au roi Albert et à M. de Broqueville»... qu'«au roi Léopold et à M.



Pierlot. «Je crois, ajoutait-il, que le roi Albert aurait été extrêmement opposé à quitter la Belgique et très opposé à quitter ses soldats... J'ai toujours pensé qu'il devait y avoir une tradition de famille, des conseils qui auraient pu être donnés par le roi Albert au roi Léopold: ne jamais quitter l'armée; ne jamais quitter le territoire national».

Tout cela était connu, avant ces déclarations, de toutes les initiées, y compris M. Spaak, et fut confirmé par des documents clairs et précis, ces derniers mois, mais... après la mort de Léopold III. Comme si l'on avait mis la vérité sous le boisseau de son vivant, pour ménager ses détracteurs.

LE BILINGUISME

Que penseront certains des réflexions rappelées de PHS à propos du bilinguisme: «Je ne parle pas flamand. C'est une grande faiblesse de ma part. J'appartiens à une génération où c'était presque un genre de ne pas parler flamand. C'est en tout cas une grande lacune. Quand un homme, dans un pays comme la Belgique, veut jouer un rôle, et jouer un rôle dans les deux parties du pays, il devrait connaître le français et le flamand. Il devrait être bilingue». Avez bien tardif!

ZEEBRUGGE

Combien je suis d'accord, depuis nombre d'années, avec l'hebdomadaire précité, quand il estime, comme moi, grotesque de dire ou écrire «Zeebruges». Ou bien on doit dire et écrire «Bruges sur mer» ou bien «Zeebrugge».

Au demeurant, cette manie récente d'écrire «London, København, Den Haag, Athinaï, Köln, Warszawa, Bucuresti, Wien, ...» etc... va à l'encontre d'une décision d'une commission onomastique de l'ONU, intervenue il y a une quinzaine d'années, et selon laquelle on doit conserver les appellations officielles dans la langue dans laquelle on s'exprime. Cela n'arrange rien en ce qui concerne la Belgique, avec Mons-Bergen, Grammont-Geraardsbergen, Tournai-Doornik, enz zoo voort...

LES DROITS DE L'INDIVIDU D'ABORD

En Belgique, se développe de plus en plus, de part et d'autre de la frontière linguistique, une politique tendant à contrarier la liberté individuelle au nom d'une conception stupide, à savoir celle du «droit du sol».

Au Canada, au contraire, cependant pays fédéraliste, alors que nous ne sommes que des régionalisés, on privilégie le «droit des gens» c'est-à-dire des individus. La loi impose que tous les individus puissent communiquer avec les services publics dans la langue officielle de leur choix. Liberté est faite aussi aux fonctionnaires de travailler dans la langue choisie.

L'auteur de ces lignes a souvent dit que la liberté linguistique serait la panacée à nos problèmes, tout en encourageant le bilinguisme progressif. Le jour où un citoyen pourra se présenter à l'hôtel de ville de Namur, de Charleroi ou de Liège pour y

réclamer des documents en néerlandais et où il pourra réclamer des informations en français ou une carte d'identité idem à Anvers, Gand ou Bruges, les problèmes de conflits linguistico-communautaires seront près d'être réglés.

LE GAZ ET LES PORCHERESSE

Depuis pas mal de temps, on fore — on serait autour de 5.000 mètres — dans l'espoir de trouver du gaz naturel à Porcheresse-en-Condroz (5 km d'Havelange) et non Porcheresse-en-Ardenne (Canton de Wellin, 8 km de Maissin et 4 km de Graide), comme l'indiquait récemment une carte des minables de la RTB. M. J.M. Dehousse, président de l'Exécutif wallon, avait cru pouvoir lancer un cocorico triomphaliste, à l'occasion de la... Saint-Valentin (voyez le rapport!!!): on aurait constaté des «signes importants de perturbation» (sic). En fait, il s'agissait d'une terre un peu plus noire et moins chaude que prévu.

Pendant ce temps-là, l'illustre Exécutif chargé de l'énergie, Ph. Busquin, auteur ou diffuseur de l'immortel slogan «l'énergie est Wallonne» (resic), voudrait pour le sud du pays une politique gazière indépendante.

ENFIN...

une initiative intelligente et concrète: les responsables touristiques des provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur ont décidé, sous l'égide d'«Ardenne et Meuse», d'organiser des cours de néerlandais à l'intention des professionnels du tourisme. Les initiés savent, en effet, que la grosse majorité de la clientèle des régions touristiques de la Grande Ardenne est constituée de Flamands et de Hollandais, qui s'y plaisent bien et y reçoivent le meilleur accueil.

EN 1917, DEJA...

On a reproduit récemment des photocopies du «Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé» — titre principal en allemand — du 21 mars 1917. Le gouverneur général von Bissing y rendait public un arrêté disant:

«Il est formé en Belgique deux régions administratives dont l'une comprend les provinces d'Anvers de Limbourg, de Flandre orientale et de Flandre occidentale ainsi que les arrondissements de Bruxelles et de Louvain, l'autre les provinces de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur ainsi que l'arrondissement de Nivelles.

L'administration de la première de ces deux régions sera dirigée de Bruxelles; celle de la deuxième région, de Namur».

Voilà donc où nos séparatistes de tous poils et langues sont allés puiser leur inspiration, y compris la volonté d'annexer Bruxelles à la Flandre de certains extrémistes.

DES HOMMES SUPER

On savait depuis longtemps Les Français sûrs d'eux-mêmes, dépourvus de complexes, sinon de supériorité, narcissiques et sans fausse modestie. Cela vient d'être confirmé par un sondage dont il résulte que 80 % de nos voisins du sud estiment être volontaires, 75 % courageux, 70 % combattifs, 53 % obstinés, 51 % capables d'exploits et 45 % ambitieux (pour une majorité négative cependant ici: 50 %). Dame, comment pourrait-on être ambitieux quand on se prend pour le premier peuple du monde?...

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1983-1984	
Report au 15.12.1983	23.093
Abbé Lamy, Jeneffe	5.000
Section du Brabant	5.000
Section de Marche-en-Famenne	5.000
Général M. Bourgeois, Tournai	2.000
Section de Si-Hubert	2.000
M ^{me} L. Dambion, Hamoir	1.000
M ^{me} Pirson-Quinot, Bruxelles	1.000
Anonyme Limal	1.000
Section de Houffalize	1.000
M ^{me} Vachez, ép ^{me} Gatez, Bruxelles	700
Section du Brabant	700
Abbé Raymond Weber, Wahl (G.D.Lg)	500
Yves Dupont, Morlanwelz-Marie-mont	500
Marcel Pierre, Nothomb	500
F. Van de Walle, Bruxelles	500
S/Section de Molenbeek	500
René Dubucq, Bruxelles	320
M ^{me} Marth, Arlon	320
W. Styczynski, Bruxelles	275
Abbé A. Beaumont, Châtelaineau	250
André Philippe, Nothomb	220
Marcel Darche, Arlon	200
Camille Leruth, Beaufays	200
Victor Robert, Linkebeek, pour la naissance de Laurence	200
René Baudru, Bruxelles	120
M ^{me} Lambé, Arlon	120
Flamman-Schmit, Arlon	120
Georges Lepage, Bertrix	120
Anonyme Béhange	100
F. Dupagne, Rosée	100
Louis-Philippe Kinet, Flémalle-Haute	100
Claude Herminaire, Oosterzele	100
Roger Wonville, Mons-Cuesmes	100
Ernest Guillaume, Bruxelles	50
Total au 23.2.1984	53.008

Un grand merci à toutes et à tous!

Le Roi en vert

Une nouvelle édition de timbre a été réalisée, comme il se doit, lors de la plus récente augmentation du port minimum des lettres, qui est devenu 12 F depuis le premier février. On aura remarqué que l'effigie royale a été reproduite en vert. Nous n'osons penser que la Régie des Postes a choisi cette couleur en raison de l'année commémorative des Chasseurs Ardennais.

Un nouveau Chef de Corps au 1 A

Ayant atteint l'âge de la retraite, le lieutenant-colonel BEM Clard a remis, le 30 mars, le commandement du 1^{er} d'Artillerie au lieutenant-colonel BEM Cassez. Le 1 A, qui occupe à Bastogne l'ancienne caserne du 2 ChA, fait partie de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée, dont l'Etat-Major est établi à Marche-en-Famenne.

Un Président solide

Notre ami Leon Spoedenne, inamovible président de notre section régionale d'Athus-Aubange-Messency-Halanzay et autres lieux, vient d'entamer, avec un an de retard sur le président national de la Fraternelle, sa dix-neuvième année de président de l'association commerciale et artisanale d'Athus. Il a déclaré à cette occasion que le travail n'était pas trop pénible et qu'il suffisait d'avoir une bonne voix... Et aussi un solide estomac, à lancé un loustic...

LA VIE DE



LA FRATERNELLE

Et René GREINDL?

A la suite de la parution dans notre dernier numéro de l'article consacré au major François Le Roi, nous avons reçu une lettre anonyme, postée à Waremme le 13.2.1984 et que nous reproduisons intégralement:

10 février 1984

Messieurs,

Dans le numéro 136 du 4^e trimestre 1983, j'ai lu avec plaisir l'article concernant le Major François Leroi (NDLR: officiellement, le nom s'écrit Le Roi) et les allusions au Comte René Greindl. J'ose espérer qu'il y aura aussi tout un article sur le Comte René Greindl, lui aussi résistant et martyr. Je pense qu'on doit bien cela à sa famille. Merci.

Cette missive, dont on se demande pourquoi l'auteur a voulu se cacher sous l'anonymat, montre d'abord qu'il est bien mal informé et qu'il ne lit notre bulletin qu'épisodiquement ou depuis bien peu de temps. Elle est, d'autre part, profondément injuste et blessante, plus particulièrement à l'égard de l'actuel président national, qui a créé notre bulletin en 1946, l'a dirigé jusqu'en 1953 et en assume à nouveau la charge depuis près de vingt ans. Or, il était non seulement l'ami de René Greindl mais il a fondé avec lui, en 1941, le Service social du Chasseur Ardennais dans le Luxembourg et il fut son plus proche collaborateur dans toutes ses activités philanthropiques et patriotiques. Il le rencontrait plusieurs fois chaque semaine et, quelques jours avant sa dernière arrestation par la GFP (celle du signataire), il a encore reçu du gouverneur Greindl, une lettre qu'il a pu conserver et qui, envoyée de Bruxelles, — l'auteur ayant été éloigné du Luxembourg par l'occupant — constituait un message d'extrême chaleur amicale et de gratitude.

D'autre part, en ce qui concerne «Le Chasseur Ardennais», j'ai publié dès le troisième numéro (avril-mai 1947), sous le pseudonyme que j'ai utilisé dans des publications clandestines «Jean de la HUR», un long article sur le «Service social du Chasseur Ardennais», et j'y ai donné une large place au rôle essentiel joué par René Greindl. Plus loin,



dans le même numéro, un article de deux pages lui était consacré sous ma signature, avec pour titre: «Celui qui nous manque... Le baron René Greindl». J'y reproduisais le buste de la photo qui illustre cette mise au point.

Dans notre numéro 5 (1/1948), un autre article de trois pages: «Hommage des Chasseurs Ardennais à deux de leurs bienfaiteurs: le baron Coppée et le baron Greindl». Par la suite, il fut souvent question de notre héroïque disparu et de sa famille, notamment dans le n° 98 (11/1974) avec une photo du QG/1 D ChA où figurait le s/Lt Greindl. Je suis demeuré en contacts suivis, jusqu'à sa mort, avec la comtesse Greindl.

Je rappellerai succinctement ici que René Greindl fut un de nos plus jeunes volontaires de guerre en 1914, puisqu'il réussit à se faire incorporer à 16 ans. Démobilisé parce que père de famille nombreuse et commissaire d'arrondissement, il refusa, le 10 mai, de gagner un service de l'arrière et se mit au service du commandant du 2 ChA, le colonel BEM Merckx, qui lui confia la mission d'agent de liaison avec le QG/1 D ChA où l'appela ensuite le général Descamps. Il devint ainsi, selon son ardent souhait, un Chasseur Ardennais à part entière et un des meilleurs des nôtres.

A.H.

IN MEMORIAM

LE COLONEL JEAN BORGNIET, Administrateur-Conseiller

Le colonel BEM honoraire Jean Borgniet, administrateur conseiller de la Fraternelle, est décédé à Woluwé-Saint-Lambert, le 27 février 1984, en sa 85^{ème} année, au terme d'une longue maladie. Il avait été un des pionniers de la constitution des unités de Chasseurs Ardennais.

Les obsèques ont été célébrées en l'abbaye de Notre-Dame de la Cambre à Ixelles, le 2 mars, en présence notamment de nombreux Chasseurs Ardennais et de plusieurs drapeaux. Parmi eux, le lieutenant-colonel BEM

Jean Borgniet était né à Sars-la-Bruyère (sud de Mons) le 5 novembre 1898. Engagé volontaire au Génie de la 5 D.A. le 14 décembre 1918, il fut nommé caporal en juillet 1919, sergent en mars 1920, adjudant en août 1921, sous-lieutenant en juin 1922 et lieutenant en juin 1925, devenant élève à l'École militaire en décembre de la même année. Il obtint le brevet d'état-major en septembre 1932.

Désigné le 1^{er} avril 1934 pour le nouvel état-major des TDLN, créé en février 1933, il fut envoyé à Arlon pour faire partie de l'état-major commandé par le général Jacquemain et qui était chargé de la constitution progressive du Corps des Chasseurs Ardennais auquel il demeura affecté. Durant son séjour à Arlon, il se livra à de nombreuses activités, fondant notamment un club de petite aviation. Il quitta Arlon pour Namur avec le QG du Corps en octobre 1936. Il s'y trouvait toujours quand, en 1937, le Corps devint la Division des Chasseurs Ardennais. Promu capitaine BEM le 26 juin 1938 et capitaine-commandant le 26.6.1939, il avait été entre-temps admis dans le personnel navigant comme élève observateur, pour devenir breveté observateur.

A la mobilisation, le 25 août 1939, le capitaine-commandant BEM Borgniet rejoignit durant quelques jours le quartier-général de la Division ChA, aux ordres du lieutenant général Ley, auquel était adjoind le général Descamps, puis il retourna à la Force aérienne. Le 10 mai, en fin de journée, il prit les fonctions de chef du 2^o



Fastes du 1 ChA à Spich, 10 mai 1974.

Bureau à l'Etat-Major de la 1 D ChA, avec laquelle il fit toute la campagne. Prisonnier de guerre le 28 mai, il fut rapatrié comme malade en mai 1942, subit plusieurs hospitalisations et fut mis à la disposition du ministère des Finances (OTAD).

Repris en force au ministère de la Défense nationale en septembre 1944, il fut désigné pour le 13^e bataillon de fusiliers le 26.12.1944, et nommé major BEM à la date du 26 mars 1946.

Ferraro, commandant le 1 ChA, accompagné d'une délégation, et aussi de son commandant en second, le major Marchal et de son RSM, l'adjudant-chef Goffin; les colonels Wattiez et Lefebvre, anciens chefs de corps du 1 ChA; et Siraux du 3 ChA; le major Miécrot, commandant en second du 3 ChA; et, pour la Fraternelle, notamment le président et le secrétaire national; le colonel Moïny, le vice-président Leuris; le Président du Brabant, Albert Gustin, à la tête d'une forte délégation.

Le major BEM Borgniet fut le sixième chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais — du 29 avril 1949 au 25 septembre de la même année — succédant au lieutenant-colonel Dumortier et précédant le lieutenant-colonel Palmaers. Il demeura ensuite attaché au 1^{er} Corps d'Armée, puis fut désigné pour la Force navale, le 15 décembre 1950, étant nommé capitaine de frégate des services BEM le 26 du même mois.

Admis à la pension d'ancienneté le 1^{er} janvier 1954, il passa dans le cadre de réserve comme lieutenant-colonel BEM, pour être enfin nommé, en 1957, colonel BEM de réserve honoraire. Il avait parcouru une carrière militaire de près de quarante années.

Retraité, le colonel Borgniet poursuivit de nombreuses activités, notamment dans les milieux patriotiques et philanthropiques. Administrateur de la Fraternelle pendant près de vingt-cinq ans, il siégea dans diverses commissions. Titulaire de nombre de distinctions honorifiques, il s'était notamment vu décerner la Croix de Guerre 1940 avec lion.

Il eut la douleur de perdre son épouse il y a environ trois ans. Son état de santé s'est ensuite profondément détérioré, le contraignant à de longues hospitalisations et à subir plusieurs interventions chirurgicales. Il fit face avec beaucoup de courage à toutes ces épreuves.

Nous renouvelons à sa famille l'expression de notre douloureuse sympathie.

A.H.

AUX ANCIENS DE LA DERNIERE SESSION DE LA CIE ECOLE DES CHASSEURS ARDENNAIS (31.7.1939 au 6.5.1940)

Plusieurs anciens de la Compagnie Ecole des Chasseurs Ardennais de 1939 souhaiteraient vivement organiser une réunion de retrouvailles pour les compagnons de cette dernière session 1939-1940.

Les anciens chasseurs ardennais intéressés par cette suggestion sont invités à contacter:

— Monsieur Joseph LEFEVRE, rue Sauvagarde 33 à 5190 Yvoir-Evrehailles.

pays ayant un peu de fierté et de respect, les auteurs d'un tel reportage auraient subi des sanctions.» Et d'ajouter à propos de Degrelle: «En tout état de cause, et avec votre permission, la RTBF émettra cette saloprie devant plus de 60.000 familles de PG, toutes hostiles à ce personnage...»

M. Moureaux a évidemment répondu dans le style... jésuitique qu'il affectionne. Le responsable de la tutelle de la RTB se lave les mains à la Ponce-Pilate: il n'a pas «de responsabilités en ce qui concerne la programmation des émissions» mais il a demandé que l'administrateur général «reçoive sans délai une délégation des associations patriotiques» (sic). Pour nous, la meilleure réplique devrait consister à boycotter toutes ces émissions malséantes et bien d'autres de la RTB, tel le scandaleux «Ecran-Témoin»...

Pas de ça!

Notre camarade Maurice Rasquin, membre de la section de Namur et président du Groupe des Combattants, Prisonniers et Déportés de Haut-le-Wastia (Année) a adressé une vigoureuse protestation à M. Philippe Moureaux, président de l'Exécutif de la «Communauté française» (sic), à propos de la programmation prochaine par la RTB des émissions «Ordre Nouveau» reprises de la BRT, et plus particulièrement d'une interview du traître Léon Degrelle: «Nous sommes, nous combattants, prisonniers de guerre, écœurés, au moment où l'on rogne sur les soins aux victimes de la guerre, de voir la RTBF, avec notre argent, dépenser des millions pour cette émission, comme elle l'a fait il y a peu de temps sur les Forces belges en Allemagne: honteux, scandaleux, une caricature de l'armée belge. Dans tout

Une rue des Chasseurs Ardennais à Paliseul

Nous avons appris avec le plus grand plaisir que le conseil communal de Paliseul avait décidé de dédier une rue aux Chasseurs Ardennais. Cette mesure fait suite à une démarche de notre ami Emile Colson, actuellement souffrant et dont la pleine guérison va être hâtée par cette bonne nouvelle. Nous remercions vivement les édiles et la population de Paliseul.

Noces d'or

Un des plus méritants de nôtres, Donia Widart a fêté avec éclat, en sa résidence de Chevetogne, avec son épouse, bien sûr, et entouré de sa famille et de nombreux amis, ses nocés d'or. Ad multorum annos!

Les propositions imbéciles

Notre ami et membre d'honneur, le colonel-député Jean Millits a attiré notre attention sur le fait que la commission de la Défense nationale de la Chambre avait perdu récemment une heure et demie pour l'examen d'une proposition de loi stupide, déposée en 1931 par le député VU Valkeniers (Jozef pour les gogos) et tendant à contraindre les miliciens à effectuer leur service dans des unités du rôle linguistique de la commune où se trouve leur domicile légal. A noter que ce zieverieer n'était même pas présent à la séance. J'espère, s'il l'eusse été, qu'on l'eût viré avec ces coups de pied au c... (Ce souhait émane de la réaction!).

DECES

J.B. Remon, alias «Capitaine Williams»

Nous avons appris, avec regret, le décès de Jean-Baptiste Remon, ancien du 10^e de Ligne et résistant héroïque, sous le nom de capitaine Williams, au sein de l'AS. Il avait été trois fois condamné à mort par les Allemands. Le défunt avait présidé, durant de longues années, l'Union des groupements patriotiques d'Arlon. Il se trouvait en sa 86^e année. Nos condoléances à sa famille.

Le major Antoine Pestiaux

Est décédé à Bruxelles, en sa 92^e année, le 26 mars, le major honoraire Antoine Pestiaux, combattant au 10^e de Ligne en 1914-1918, au 4^e Chasseurs Ardennais en 1940. Il était resté plein d'allant jusqu'à de récentes années et effectuait de longues randonnées dans la forêt de Soignes, dont il était un des meilleurs connaisseurs. Nos condoléances bien cordiales à ses nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le prix des Bêrets

En raison de deux augmentations des prix des bêrets et des hures, à qui sont venues s'ajouter les majorations postales, nous sommes obligés d'augmenter encore les montants à débiter aux nombreux acheteurs: désormais, le prix unitaire sera de 275 F pour les sections, qui pourront les vendre 290 F.

Ce n'est pas cher pour la plus belle des coiffures. Et que TOUS aient leur bêret dans nos prochaines manifestations!

LE CARDINAL DANNEELS en visite au Camp Roi Albert



Le cardinal Danneels, en tant qu'archevêque de Malines-Bruxelles et de primat de Belgique, est aussi vicaire aux Forces armées. A ce titre, il a passé toute la journée du 21 mars au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne où il a été accueilli par le lieutenant général Liebens, commandant les Forces de l'Intérieur, le colonel Baudot, commandant de place et le colonel BEM Castermans, commandant la 7^{ème} Brigade d'Infanterie blindée.

Notre photo: le lieutenant-colonel BEM Ferraro accueille le cardinal au quartier du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

~~~~~  
*L'histoire n'est pas plus reconnaissable que les hommes*

(Chateaubriand)

~~~~~  
Le temps ce grand juge... imparfait comme tous les juges!

(XYZ)

~~~~~  
*Pauvres Français! Vous faites bien la cuisine. Mais, vous n'êtes décidément pas prêts d'entrer dans le monde moderne.*

(Un journaliste américain)

~~~~~  
Quoi de plus stupide que les querelles de langue, de race et de religion en Belgique

Le roi Albert

LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à bords d'or que nous avons lancé, en 1973, lors de notre premier congrès d'Atthus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comportent trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répétons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint.
(Adresses en page 2)



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

MARCHE DU 50^e ANNIVERSAIRE

Le 1^{er} Chasseurs Ardennais organise une marche le samedi 2 juin à partir de 9 heures.
Distances: 30, 20, 10 et 5 km.
Départs de St Hubert, Ciney, La Roche-en-Ardenne. Arrivée à Marche-en-Famenne, Place de l'Etang.
Les distances les plus courtes sur les mêmes itinéraires.
Droit d'inscription: au départ 20 F.
Le brevet: 10 F.
Le badge commémoratif: 130 F.
Pour de plus amples informations, s'adresser au comité organisateur:
1^{er} Chasseurs Ardennais - Marche du 50^e Anniversaire, Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
Tél.: 084/31 30 68 Extension 2074.

Cette marche est ouverte aux civils et aux militaires.

Décès

Nous avons assisté aux funérailles du colonel BEM Hre Jean Borgniet.
Le colonel Borgniet, major à l'époque, a commandé le 1 ChA en 1949. Il avait repris le commandement du bataillon au lieutenant-colonel Dumortier. Il est décédé le 27 février à l'âge de 85 ans.

Le commandant retraité Robert Felon a eu la grande tristesse de nous annoncer le décès de son épouse. Décès survenu le 31 décembre à l'âge de 66 ans.

Le commandant Felon, figure bien connue des Chasseurs Ardennais, a été de très nombreuses années au 1 ChA et a terminé sa carrière au DR/SLF Delbruck.

Nous le prions d'accepter l'expression de nos condoléances sincères et émues. (Avenue Jules Henin 32, Bte 13 à 6000 Charleroi).

Le 27 mai à Marche-en-Famenne

1. Recherchez votre béret vert, rameutez vos copains, ceux avec qui vous avez «trinqué» au 1 ChA au cours des Chalfusas, manœuvres, exercices, etc... même s'ils ne sont pas en règle de cotisation.

2. Il n'y aura aucune formalité à accomplir pour pénétrer dans le camp Roi Albert, les portes seront grandes ouvertes puisque ce sera la journée des «portes-ouvertes».

3. Après une petite cérémonie réservée aux Chasseurs Ardennais (allocation de bienvenue par le président national ou son représentant et dépôt de fleurs au monument des 1 et 4 ChA), vous pourrez tout visiter et vous restaurer à des prix très démocratiques soit dans les réfectoires, soit dans les nombreux stands qui seront à même de satisfaire les plus difficiles.

C'est l'occasion de rencontrer les copains, vos anciens gradés, les bons et les moins bons qui vous ont parfois fait «enrager» mais qui vous ont quand même fait remporter pas mal de victoires dans les différentes compétitions.



La 3 Cie du 1 ChA a assuré la garde aux Palais Royaux du 24 février au 12 mars.



CONGRES NATIONAL

1. Si vous ne désirez pas participer aux agapes fraternelles, vous n'avez aucune formalité à accomplir. Il y a suffisamment de place et vous pourrez participer à toutes les manifestations. Une place sera réservée pour les jeunes Chasseurs Ardennais.

2. Si vous participez au dîner, vous versez autant de fois 550 F que vous avez de participants. Le versement se fait à la section qui globalise et verse le tout au comité organisateur.

Numéro de compte: le même que pour la cotisation: 068-0627580-17.

NAISSANCES

Martin chez le capitaine et Madame Chaucon, Xavier chez le lieutenant et Madame Magnette, Coralie chez le 1^{er} sergent et Madame Collette, L'adjudant Liben-Steyns est devenu grand-père d'une petite Virginie.

Marcel Leuris a encore pris un coup de vieux. Sa fille Danièle l'a rendu grand-père pour la troisième fois en lui amenant Gwendoline.

NOMINATIONS

Au grade de sous-lieutenant: le sous-lieutenant commissionné Marcotte.
Au grade de sous-lieutenant de réserve: Le médecin commissionné sous-lieutenant Ledoux.
Les sous-lieutenants commissionnés Paternoster, De Schoutheete de Tervarent, François-Lavet, Verdy, Cogels, Vanswieten, Zicot, de Maere d'Aertrycke.
Au grade de 1^{er} sergent-major: les 1^{er} sergents Wuidar, Seutin, Verjus, Damiaens.
Au grade de 1^{er} sergent: les sergents Degossely, Vancoppenolle.
Au grade de caporal: le soldat Kubjak.

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de sous-lieutenant: le médecin Adjt COR Willems et les Adjt COR Van Hijft, Toussaint et Abatucci.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La décoration militaire de 1^{er} classe: 1^{er} sergent-major Heuse, sergent Collignon, caporal-chef Huin, caporal Hologne, caporal-chef Evrard.
La décoration militaire de 2^{ème} classe: sergent De France.

BREVET 1

Les 1^{er} sergents Collette, Fusilier et Nem ont obtenu le brevet 1.

CHEF D'EQUIPE MILAN

Le caporal Hody et le soldat VM Pilance ont satisfait aux épreuves.

ARRIVEES

Les Adjt COR Penard, Delvigne, Dubois, Robert, Lamotte, Steisel, Van Laethem.

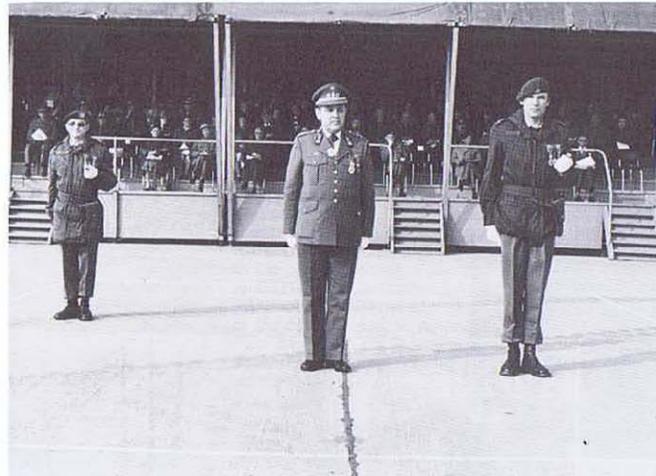
DEPARTS

Le 1^{er} sergent-major Damiaens à l'EM et Cie QG 7 Bde Inf. B.

HYMENEES

Eric Porignaux a uni sa destinée avec Mademoiselle Maria-Anne Arnould et Robert Lemmens avec Mademoiselle Nathalie Fournier.

Le Colonel BEM CASTERMANS à la tête de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée



Le général-major MAGON, Commandant la 1^{re} Division, reconnaît le nouveau Commandant de Brigade.

Le 20 mars, une importante prise d'armes a eu lieu à Marche-en-Famenne, à l'occasion de la remise de commandement de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée par le colonel BEM P. Gusbin, en fonction depuis le 12 novembre 1981, au colonel BEM Castermans.

La cérémonie était présidée par le lieutenant général De Boodt, commandant en chef en Allemagne et commandant du 1 (BE) Corps. Y assistaient de nombreuses personnalités militaires et civiles, dont les lieutenants généraux Liebens et Depoorter, le général Magon, le bourgmestre de Marche-en-Famenne, Charles

Harin, etc. La Fraternelle était représentée notamment par le président national, le colonel Moiny, le vice-président Leuris et le président marchois, Désire Pirlot. C'est le général-major Magon qui, en tant que commandant de la 1^{re} Division, reconnut le nouveau commandant d'une brigade qui comprend, outre le 1 ChA, le 1 A, le 1 L, le 13 Li et une compagnie Gn et des unités logistiques.

Nous ne devons pas présenter le Colonel Castermans à nos lecteurs, attendu qu'il commanda le 1 ChA de 1976 à 1978. Nous lui souhaitons un excellent commencement.



Le lieutenant général De Boodt, Commandant du 1(BE) Corps et CCFBA, passe la revue de la Brigade. (Photo SID)

Le général-major P. GUSBIN



C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons appris l'élevation au grade de général-major, à la date du 26 mars, du colonel BEM Pierre Gusbin qui, quelques jours plus tôt, avait cédé le commandement de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée au colonel BEM Castermans.

Le nouveau général est un officier particulièrement distingué et compétent, fort apprécié de tous, et nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans sa nouvelle fonction d'adjoint «inspection» au Chef d'Etat-Major de la Force terrestre.

DEDE, TONTON FLINGUEUR



Le 1^{er} sergent HARDY du 1 ChA a remporté le concours de tir à la mitrailleuse au Challenge de la 7^e Brigade d'Infanterie. Il est congratulé ici par le colonel BEM Gusbin.



20^e D'ARTILLERIE

LE NOUVEL OBUSIER



Le premier obusier modernisé M 110 A 2, qui équipera prochainement le 20 A est arrivé à Werl.



La modification par rapport au modèle actuel consiste dans le remplacement du tube par un autre beaucoup plus long (8,24 m), auquel s'ajoute un frein de bouche à double déflecteur qui, à lui seul, pèse 250 kg. Il en résulte un accroissement considérable de la portée. De ce fait, par exemple, les artilleurs du 20 A installés à Arlon pourraient appuyer efficacement et sans difficultés un assaut lancé par notre... Solitaire de Martelange.



Bibliographie

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA RESISTANCE

Dans le cadre du 40^e anniversaire de la libération de notre Patrie, l'A.S.B.L. «Val du Glain, Terre de Salm» publie l'histoire du «Sous-Secteur HOSS», écrit par Alfred Dubru.

Ce livre d'une centaine de pages décrit les activités d'un groupe de patriotes de l'Armée Secrète dans la région de Houffalize, Gouvy, Bihain, Vielsalm, sous l'occupation nazie; les moyens adoptés pour contrecarrer les plans

ennemis; les parachutages de personnel et de matériel sur les plaines Zebre et Mulet; la part prise lors des combats de la libération à Bois-St-Jean et à Langlire; l'aide apportée aux Alliés et les pertes subies pendant l'offensive des Ardennes.

Fondé par Louis Philippe et Albert Caliaux, commandé par Jacques Pauly d'abord puis par José Nizet, ce groupe est aussi celui de Joseph André, vice-président national de la Fraternelle des Ch.Ard., de Léon Joye, Georges Flaman, Emile Deboeu, Marcel Hermand, Marcel Dubru et de nombreux autres anciens officiers, sous-

officiers et volontaires des Chasseurs Ardennais.

Cet ouvrage, écrit d'après des sources authentiques et des témoignages sincères, vient combler une lacune en ce domaine.

Nombreuses illustrations (photos inédites, croquis et cartes).

En souscription jusqu'au 31 mars 1984, au prix de 250 F; à la parution: 300 F.

On peut le commander dès maintenant en versant la somme au CCP N° 000-0885264-42 de «Val du Glain, Terre de Salm» à Vielsalm, en mentionnant «Sous-Secteur HOSS».

NAMUR

29 avril 1984 CONGRES NATIONAL

de 8 h 30 à 9 h — Rassemblement de tous les véhicules au parcage sis au confluent de la Sambre et de la Meuse.

Il est déconseillé de stationner ailleurs.

PARCOURS PEDESTRE: 1 km. 500 - en 3 étapes

a) Du parcage obligé à la cathédrale: **parcours promenade** via la rue des Brasseurs.

b) **DEFILE:** de la Cathédrale au parcage susdit avec arrêt à l'Hôtel de Ville.

PARCOURS MOTORISE: 1 km. 900

c) Du parcage précité au palais des expositions.

Pour faciliter le déplacement des **invalides et handicapés**, ceux-ci peuvent obtenir pour leur véhicule, un «laissez-passer» auprès du Trésorier L. MISSON, en joignant pour l'envoi un timbre poste à 12 F.

dès 9 h — **Accueil des autorités au Palais provincial.**

Les congressistes et ceux qui les accompagnent sont invités à prendre place à la Cathédrale. Quant aux porte-drapeau, ils se regroupent Place St-Aubain, à proximité du portail central de la Cathédrale.

9 h 20 — **Les autorités sortent du Palais provincial et pénètrent la Cathédrale.**

9 h 25 — **Messieurs les porte-drapeau les suivent.**

9 h 30 — **Concélébration solennelle de la Messe**, présidée par Mgr. MATHEN.

L'homélie sera prononcée par le R.P. ALBERT, ancien aumônier du maquis. Les chants seront interprétés par la Royale Chorale mixte les Bardes de la Meuse. Aux grandes orgues, le Maître Jean VERREES, à la trompette Vincent Antoine. L'ensemble musical placé sous la baguette de M. Jules GRAPOTTE.

Sitôt la fin de l'office, les sections se rangent, place St-Aubain, derrière les pancartes qui les identifient par ordre alphabétique.

Ces pancartes sont portées par les «SEA-SCOUTS».

LES NON-CONGRESSISTES AINSI QUE LES ACCOMPAGNANTES NE PEUVENT SE JOINDRE AU CORTEGE. LE DEFILE EN VILLE ETANT EXCLUSIVEMENT RESERVE AUX PORTEURS DU BERET VERT.

Quant aux dames, un commissaire les conduira à l'emplacement qui leur est réservé dans la cour du nouvel hôtel de ville, à proximité du mémorial.

10 h 50 — **Inauguration du mémorial dédié «Aux Chasseurs Ardennais et à leurs Artilleurs».**

a) Discours et allumage de la flamme pour la Maïeur de Namur

b) Dépôt de fleurs

11 h 30 — **Cérémonies au confluent de la Sambre et de la Meuse**

1) Au monument du Roi Chevalier;

a) Ravivage de la torchère par le Président National

b) Dépôt de fleurs au nom de la Fraternelle par le Président d'Honneur National

2) Au mémorial dédié au Gouverneur François BOVESSE.

Dépôt de fleurs par le Président de la Section de Namur, en présence des représentants du folklore local.

Du haut de l'originalité de leur char, les musiciens de la Royale MONCRABEAU interpréteront la marche des Chasseurs Ardennais dédiée à leur protecteur et à notre promoteur leu le Gouverneur François BOVESSE. Ainsi la plus que centenaire des sociétés namuroises, entourée des «Canaris» rappelant la révolution brabançonne, des «Volontaires de 1830» de Vedrin, des «Zouaves» de Franière, marquera la fin du défilé du Congrès National la dimanche 29 avril.

12 h — **Sous escorte de la police motorisée les véhicules quittent le parcage tout proche et sans arrêt se rendent au Palais des Expositions.**

N.B. - Toutefois, les voitures ralentissent à hauteur du monument aux morts de la province, tandis que simultanément, il est procédé par le Comité d'honneur de la Section de Namur.

a) au ravivage de la flamme

b) au dépôt de fleurs

12 h 30 — **Palais des Expositions**

a) salle des conférences (1^{er} étage)

— séance académique;

— assemblée générale.

Clôture par l'orchestre des trente «Jeunes Archets Namurois» (âgés de 5 à 17 ans).

b) Hall n° 2 - rez-de-chaussée

(Continuation page suivante)

DINANT - 8 MAI 1984

- Journées de contact Armée-Nation
- Inauguration d'une Place des Chasseurs Ardennais

Les manifestations sont organisées par la ville de Dinant, avec le concours de l'Ecole n° 1 des sous-officiers, commandée par le lieutenant-colonel BEM Casimir, et par l'Interfédérale des Associations patriotiques, présidée par notre camarade A. Petit (6 ChA en 1940). Elles s'étendront du 4 au 8 mai, avec plus particulièrement:

Trois activités extérieures:

- démonstration d'escalade de rochers par paracommandos et élèves de l'ESO;
- Marche ADEPS à l'intérieur de la ville;
- Visite d'une vedette de la Force Navale.

Tout ce qui précède le 5 mai.

Le 6 mai: **marche ou course Dinant-Namur.**

Le 7 mai: **visite des stands d'exposition** de la Force terrestre, de la Force aérienne, de la Force navale et du Service médical, avec projection de films.

Le 8 mai:

- 9 h 45 **Te Deum** en la collégiale.
- 10 h 30 **Dépôt de fleurs** au Monument aux morts (Hôtel de ville).
- 11 h **Cérémonie d'inauguration de la place des Chasseurs Ardennais**, avec la participation de détachements des 1 et 3 ChA et de la Musique des Forces de l'Intérieur.
Discours du député-bourgmestre, M. Emile Wauthy et du président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, M. Albert Hubert.
- 11 h 30 **Défilé** des troupes et des Anciens.
- 12 h 30 **Réception** à l'Hôtel de ville (sur invitations personnelles).
- 16 h **Concert** par la Musique F.I.

NAMUR 29 avril 1984

(Suite de la page 11) **CONGRES NATIONAL**

- 14 h — **Agapes fraternelles animées par des danses folkloriques.**
- «Les Chinels» de Fosse-la-Ville
- «Les Masuis et Cotelis» de Jambes
- La Chorale «VOX SENIORS» qui interprétera notamment la chanson - marche des Chasseurs Ardennais - de MASSART
- l'accordéoniste DANIEL CHANTRAINE et son trio

MENU

Apéritif

Crème de cresson

Ris de veau à la Dreux

Rôti de dindonneau

Sauce Sambre et Meuse avec garnitures

Gratin de pommes de terre

Gâteau aux fruits à la crème

Calé

1/2 bouteille de vin rouge.

- Eaux - Bières - Vins - Liqueurs - Alcools à des prix modérés.

Prix du repas 650 F à verser par les sections au C.C.P. 000-0364057-16 - Fraternelle des Chasseurs Ardennais - NAMUR.

Date extrême des versements - jeudi 5 avril 1984.

Président: George GILSOUL, 60, rue de Bruxelles, 5000 Namur. Tél. (02) 513.94.00 - Ext 340 (H. de Bureau).
Secrétaire: Henri BOUCHAT, 52, rue Grand, 5118 Godinne. Tél. (082) 61.23.03.
Trésorier: Léopold MISSON, 6, rue de l'Eglise, 5820 Spy. Tél. (071) 785.760.
C.C.P.: 000-0364057-16 FRATERNELLE CHASSEURS ARDENNAIS, NAMUR

CALENDRIER DE MANIFESTATIONS EN 1984

- 15 avril Athus Remise d'un nouveau Drapeau à la section régionale
- 29 avril NAMUR CONGRES NATIONAL
- 8 mai Dinant Inauguration d'une place des Chasseurs Ardennais
- 11 mai Marche-en-Famenne Fastes du 1^{er} Chasseurs Ardennais
- 18 mai Werl (RFA) Fastes du 20^e d'Artillerie et Remise de Commandement
- 20 mai Courtrai EN PRESENCE DE S.M. LE ROI
- Vinkt COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE LA LYS
- Deinze
- 24 mai Vielsalm Fastes du 3^e Chasseurs Ardennais
- 25 mai Arlon Fête de l'Infanterie et Fastes de l'Ecole d'Infanterie
- 2 juin Liège (Angleur) Inauguration d'une rue des Chasseurs Ardennais
- 27 au 30 juin Arlon-Vielsalm XVIII^e Marche du Souvenir et de l'Amitié
- 15 sept. Martelange Cérémonie au Monument national (sous réserve de confirmation)

28 sept. — ARLON — EN PRESENCE DE S.M. LE ROI

CEREMONIE NATIONALE DE COMMEMORATION DE LA CREATION DES UNITES DE CHASSEURS ARDENNAIS

De nouveaux détails seront éventuellement communiqués aux sections et lors du congrès national

INVITATION

Dans le cadre de notre 50^e Anniversaire

INAUGURATION D'UNE RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS A LIEGE

SAMEDI 2 JUIN 1984 A 11 HEURES

Bois de St Laurent à ANGLEUR (Sart Tilman) en présence et avec le concours des Autorités de la Ville de Liège, de la Fraternelle, des Unités de Chasseurs Ardennais et de la Musique des FI.

Un dîner est prévu au Restaurant Universitaire du Sart Tilman au prix de 400 F, les inscriptions devant nous parvenir pour le 20 mai au plus tard.

Les Chasseurs Ardennais se doivent de participer en masse à cet hommage rendu à nos unités par la Cité Ardente.

Nous vous y attendons TOUS bien cordialement.

Le Comité Liège - Verviers.

20 MAI 1984 COURTRAI - VINKT - DEINZE

En présence de Sa Majesté le Roi Commémoration de la Bataille de la Lys

COURTRAI

- 9 h 25 **Place du Casino:** arrivée des détachements militaires et de la musique. **Place du Théâtre et rues avoisinantes:** mise en place des détachements et de la musique des Guides.
Réunion des groupements d'Anciens Combattants et des sociétés patriotiques. (NDLR: Les détachements seront fournis par le 12^e de Ligne, et le 18 RA).
- 9 h 50 Salut aux Drapeaux.
- 9 h 55 Départ du cortège vers le Monument au parc Albert.
- 10 h 30 **Au monument national de la Lys:** Rassemblement des Anciens combattants et des sociétés patriotiques.
- 10 h 45 Hommage floral au Monument.
- 11 h Arrivée de S.M. le Roi et revue des troupes.
- 11 h 30 Allocution par le président du comité du Monument national, le Lt. G.I. Baron de Greef.
Dépôt de fleurs par S.M. le Roi - Last post - Hymne national. Hommage aux Régiments présents, mis à l'honneur ce jour.
- 11 h 55 Défilé.
Le Souverain salue les personnalités et se retire.

Note pour les Chasseurs Ardennais: Sauf la délégation du Brabant, les Anciens se rendront directement au parc Albert.

VINKT

- 13 h **Messe annuelle**, à l'initiative de l'association des victimes civiles.
- 13 h 30 **Cérémonie** au Monument (Appel des morts - Dépôts de fleurs).
Mise en place à partir de 14 heures.
Haie d'honneur formée par une section du 1 ChA et du 3 ChA.
Emplacements réservés pour les Anciens ChA et les familles des victimes civiles.
- 15 h **Arrivée du Roi.**
Le Souverain dépose une couronne de fleurs au pied du Monument où figurent la liste des martyrs civils et la hure laurée des Chasseurs Ardennais. Il s'entretient ensuite avec des familles de victimes civiles.
- 15 h 20 **Départ du Roi pour Deinze.**
Etant donné l'impossibilité de gagner Deinze depuis Vinkt, avant l'arrivée du Roi à Deinze, seule la section du BRABANT, qui transporte les fleurs, se rendra à Vinkt. TOUTES les autres sections et les individus gagneront directement Deinze.

DEINZE

- 15 h 30 **Arrivée du Roi - Revue des troupes:** Musique F.I.; 1^{er} Chasseurs Ardennais - 13^e de Ligne et 2^e Lanciers.
- 15 h 32 **Discours** (en français et en néerlandais) de M. Freddy Vreven, Ministre de la Défense nationale.
- 15 h 40 **Evocation**, par deux jeunes gens, de la Bataille de la Lys, des victimes civiles et du rôle de S.M. le Roi Léopold III.
- 15 h 50 **Show** par la Musique FI.
Le Roi s'entretient ensuite avec des anciens combattants.
- 16 h **Défilé des troupes.**
- 16 h 15 **Départ du Roi.**

N.B.: Tant à Courtrai qu'à Deinze, c'est un Chasseur Ardennais, le Colonel BEM CASTERMANS, Commandant la 7^e Brigade d'infanterie blindée, qui sera à la tête de l'ensemble des troupes.
Des précisions nouvelles seront éventuellement communiquées aux sections et lors du Congrès national.



3^e CHASSEURS ARDENNAIS

FASTES REGIMENTAIRES

Les Fastes Régimentaires auront lieu le 24 mai prochain.

Dès 9h30, les portes du Quartier RATZ seront ouvertes aux familles des militaires, à leurs amis et à tous nos anciens.

Les familles des miliciens pourront ainsi connaître le cadre dans lequel vit le jeune Chasseur Ardennais ou la jeune recrue, et nos anciens pourront se remémorer leurs mois de service militaire passés au 3^e Chasseurs Ardennais.

Vers 11h30, il sera possible aux visiteurs de se restaurer au self-service du Quartier. Nos demandeurs seulement aux amis du Bataillon qui désirent participer à ce lunch de s'inscrire préalablement en versant la somme de 100 F par couvert au CCP 000-0812999-42 des Services Particuliers du 3 ChA pour le 15 mai au plus tard. Toutefois, les invités habituels du Bataillon recevront en temps utile une invitation personnelle.

A 15h30, les autorités fleuriront le Monument des 3 et 6 Chasseurs Ardennais, rue de l'Hôtel de Ville et à 15h30 se déroulera une parade dans le Parc Communal de VIELSALM.

A l'issue de la parade, un défilé aura lieu dans les rues de la Ville et un Vin d'Honneur, offert dans la salle des fêtes du Pensionnat du Sacré-Coeur, rue des Chars-à-Bœufs, clôturera les festivités du jour.

En cette année du Cinquantième anniversaire de la création des Unités Chasseurs Ardennais, nous espérons une participation nombreuse des anciens, qui, une fois encore, témoigneront ainsi leur attachement aux Chasseurs Ardennais.

ACTIVITES PRINCIPALES

Du 2 au 9 déc., un peloton de la 3^e Cie s'est entraîné à Vogelsang et a participé au Challenge Fusilier d'Assaut du 19 au 23 déc. 83.

Du 5 au 9 déc., deux pelotons de cette même Compagnie ont effectué un camp d'entraînement à Marche-en-Famenne.

Du 21 au 28 déc., un peloton de la 3^e Cie a assuré la défense du site de Thihange.

Du 9 au 13 janv., la 3^e Cie (—) a effectué un camp d'entraînement à Vogelsang avec le 1 Bn Para. A cette occasion, se sont trouvés réunis et en parfaite camaraderie dans les mêmes bâtiments deux Compagnies d'expression néerlandaise et une Compagnie francophone du 1 Bn Para ainsi qu'une Compagnie germanophone du 3 ChA.

Du 25 au 27 janv. 84, la 3^e Cie a consacré deux journées au tir d'entraînement à Leopoldsburg.

Du 30 janv. au 11 févr., le Bn (—) a participé à un camp de tir et d'entraînement à Elsenborn. Pendant cette période, les Pl Ecl, Pl Mor 4'2 ainsi que la 3^e Cie ont participé à de nombreux exercices de DMT. L'ennemi était représenté par le 2 Bn Cdo dans des missions d'infiltration et de sabotage.

Du 20 au 24 févr., l'Etat-Major du Bataillon a organisé un CPX au profit des candidats lieutenant-colonel de réserve; pendant ce temps, un peloton de la 3^e Cie disputait le Challenge Fusilier d'Assaut à Leopoldsburg.

LA VIE DU BATAILLON

ARRIVEES

- Le 21 déc. 83, le Méd. Slt Mil. Defourny est venu du 1 L.
- Le 6 févr. 84, le Capt Lemerrier est venu de CRS. Son père, le LtCol Lemerrier était un ancien Chasseur Ardennais 1/5 ChA de 1940.

DEPARTS

- Le 28 nov. 83, le Cpl Chef Dahmen est passé au C Log N° 3 - Dep Mun Elsenborn tandis que le Cpl Chef Louvet est passé à la 4 (BE) PL Div à St-Vith.
- Le 27 déc. 83, le Cpl VM Leclercq s'est engagé à la Gendarmerie.
- Le 5 janv. 84, le 1 Sgt Maj. Drouguet est passé au Bn Adm. MDN.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- Il a plu à Sa Majesté le Roi de conférer, en date du 14 nov. 83:
 - La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Capt Defon.
 - Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt Huybreghs.
 - La Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II aux Cpx Chef Dehaes et Gathelier.

RESULTATS SPORTIFS

Le 20 nov. 83, le Cpl VM Servalis, affilié au Club Kuyri-Ki d'Eupen, a remporté le titre de Champion de Belgique poids lourds au Tournoi Général de Taekwondo (Karate).

NOMINATIONS

- Le 1^{er} janv. 84, le Sdt VM Samyr a été nommé au grade de Cpl.
- Le 1^{er} févr. 84, les Sgt Mil. Purnelle et Luyckx ont été nommés Sgt de Réserve.
- Le 4 févr. 84, le Cpl Mil. Delcourt a été nommé au grade de Cpl de Réserve.
- Le 1^{er} mars 84, les Sgt Mil. Pulelo, Sory, De Backer, Maronne, Lefevre, Kielbasa, Dugalloz, Craps et Balcaen ont été nommés Sgt de Réserve.

COMMISSIONNEMENTS

- Le 1^{er} déc. 83, ont été commissionnés au grade de:
 - Sous-lieutenant, les adjudants COR Dernelle, Wangermez, Brurclair, Godrin, De Foere et de Meeus d'Argenteuil.
 - Sergent CSOR, les Cax Mertens, Klubert, Knops, Franzen, Michaux, Gaspar et Fontinoy.
 - Cpl CSOR, les Sdt Georges, Vaiser, Bernard, Herrebout, Develer, Vandy et Lotin.
 - Cpl Res, les Sdt Lejeune, Luxen et Forster.
- Le 1^{er} janv. 84, ont été commissionnés au grade de:
 - Dentiste sous-lieutenant, l'Adjt COR Roblain.
 - Sgt CSOR, le Cpl CSOR Franzen.
 - Cpl CSOR, les Sdt Lagas, Völl, Piroton, Heindrichs, Braun, Schreyven, Bardonnaux et Zucca.
- Le 1^{er} févr. 84, ont été commissionnés au grade de:
 - Sous-lieutenant Milicien, les Adjt COR Maréchal et Grégoire.
 - Sgt CSOR, les Cpx CSOR Develer, Georges, Herrebout, Vaiser, Lagas, Völl, Piroton, Heindrichs, Zucca, Vandy, Quotermans, Bardonnaux, Bernard, Bex et Braun.
 - Cpl Mil., les Sdt Mil. Lascaux, Tamine, Renaux, Vitz, Heinskyll et Vroomen.

MARCHE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE 84

La Marche du Souvenir et de l'Amitié 84 se déroulera du 27 au 30 juin inclus.

Comme chaque année, trois camps seront installés respectivement à BASTOGNE, HOUFFALIZE et VIELSALM avec, à l'étude, un camp temporaire pour les militaires ChA à MARTELANGÉ.

Compte tenu de la période plus favorable que l'an dernier, le Comité Organisateur espère une participation plus importante des jeunes.

Tous les anciens sont invités à manifester leur attachement à l'Ardenne et aux Chasseurs Ardennais d'hier et d'aujourd'hui en assistant nombreux aux cérémonies dont vous trouverez l'horaire ci-après.



(Photo SID)

Programme des cérémonies

- Mardi 26 juin
 - 18h00: VIELSALM - Hommage au Monument aux Morts des 3 et 6 Chasseurs Ardennais.
- Mercredi 27 juin
 - 8h30: AFLCN - Monument du 10^e Ligne - départ
 - 8h40: AFLCN - Monument PATTON
 - 15h45: MARTELANGÉ - Monument des Français
 - 16h00: MARTELANGÉ - Monument National aux Chasseurs Ardennais
 - 16h30: MARTELANGÉ - Monument aux Morts de la Commune
- Jeudi 28 juin
 - 8h30: BODANGE - Monument aux Chasseurs Ardennais
 - 8h45: BODANGE - Croix du Commandant BRICART
 - 15h00: BASTOGNE - Monument aux Morts de la Ville
 - 15h15: BASTOGNE - Monument au Caporal CADY
 - 15h30: BASTOGNE - Mardasson
- Vendredi 29 juin
 - 9h00: RECOGNE (BASTOGNE) - Cimetière Militaire Allemand
 - 11h30: WIBRIN - Ecole Communale
 - 15h15: HOUFFALIZE - Pelouse d'Honneur britannique (cimetière)
 - 15h30: HOUFFALIZE - Monument au Brigadier Français SEBALT
 - 15h45: HOUFFALIZE - Monument aux Morts de la Ville
- Samedi 30 juin
 - 10h30: SAMREE (BOIS-ST-JEAN) - Chapelle de la Résistance
 - 11h00: CHABREHEZ - Monument aux Chasseurs Ardennais
 - 12h00: ROCHELINVAL - Monument aux Chasseurs Ardennais
 - 12h15: ROCHELINVAL (PONT) - Monument aux Chasseurs Ardennais
 - 15h00: VIELSALM - Défilé final (Tribune Debout Square Bruce CLARK)

N.B.: L'horaire repris ci-dessus est susceptible de légères modifications du fait du déroulement de la Marche et notamment de l'arrivée des marcheurs.

BIBLIOGRAPHIE

«Entre Bocq et Semois AS / Zone V / Secteur 5»

Le colonel Victor Marquet est l'auteur d'un livre intitulé «Entre Bocq et Semois - Armée secrète - zone V - secteur 5» qui constitue, en fait, l'histoire de ce secteur important qui bordait la Meuse et la frontière française à l'est, étant limité au nord par le Bocq et au sud, par la Semois.

Le livre est publié sous le patronage de l'Union des Fraternelles de l'Armée secrète (UFAS); il est préfacé par Henri Bernard, professeur émérite de l'Ecole royale militaire et par le commandant de réserve Louis Barthélemy, ancien commandant du groupe C de ce secteur.

L'ouvrage comprend quatre parties. La première s'attache à montrer la création et l'évolution, à l'échelon national, de la Légion belge devenue Armée secrète le 1^{er} juin 1944; la 2^e partie étudie le même problème à l'échelon local; la 3^e aborde l'histoire du secteur 5 proprement dit; la 4^e enfin, est consacrée à l'étude de l'appareil policier allemand et aux représailles qu'il a exercées en Condroz et sur la Semois.

Laissons maintenant la parole aux deux préfaciers. Et tout d'abord, au professeur Henri Bernard: «La première partie de l'ouvrage forme une synthèse impeccable de cette Légion belge, plus tard Armée de Belgique, enfin Armée secrète... Pour la première fois aussi, l'histoire des regrettables conflits entre le gouvernement de Londres et la Légion est clairement exposée... je puis affirmer en connaissance de cause que la première partie du présent ouvrage est sans faille». Enfin, le commandant Barthélemy: «Avec le sage recul du temps, ce récit dépouillé de tout parti pris, a l'ambition d'apporter un éclairage particulier, sous l'angle du vécu, à cette partie de notre histoire».

C'est un livre de 320 pages, comprenant de nombreuses photos, dix cartes et croquis. Il est édité par la maison André Remy, 96 rue de Dinant à 5570 Beauraing. Il peut être commandé à l'adresse ci-dessus moyennant versement du montant de 490 F (port et TVA compris) au CCP 000-0024999-70 de Remy - Editeurs - 5570 Beauraing. L'ouvrage sera adressé aux souscripteurs dès sortie de presse prévue pour le 15 juin au plus tard.

REPANDEZ
LE
DRAPEAU
DE
L'ARDENNE



Arrivée à Vielsalm de la MSA 1983.

MEPRISABLE RTB: Entreprise de désinformation et de subversion

Comme le chien revient à son vomissement, le sot retourne à sa folie

(La Bible de Jérusalem - Proverbes)

Nous avons stigmatisé comme il convenait, dans notre précédent numéro, l'émission «A suivre - tout un programme! - de la RTB, pourvue d'un titre alléchant: «Les Russes attaquent à l'aube» — mais qui, dans la réalité, eut pour seul objectif d'attenter au prestige de notre Armée, en la présentant comme un ramassis d'incapables, d'ivrognes, de blasés, de jean-foutre, etc... Les réactions ont été vigoureuses contre cette entreprise destinée à porter atteinte au moral de l'Armée — et donc passible de poursuites pénales —, à dénaturer notre effort de défense et sa crédibilité. Nous le redisons ailleurs: dans n'importe quel autre pays où le prestige et la conscience de la nation et de ses devoirs ont encore une valeur (Nous pensons notamment à la France de de Gaulle et de Mitterand, à la RFA, à la Suisse, à la Suède), les auteurs d'une telle émission auraient été l'objet de poursuites et, en tous cas, révoqués sur le champ. Ce n'était pas encore assez pour le nid à ordures du boulevard Reyers: on a remis ça pour plonger dans la vulgarité la plus basse, avec un «Ecran-Témoin» — un faux — dont le maître d'œuvre, l'homme à tête d'ahuri, André François multiplie les défaits aux valeurs essentielles de notre société.

La RTB est demeurée, suivant sa règle constante, insensible aux multiples réactions, que ce soit au niveau de son conseil d'administration, qu'à celui de son administrateur général et de son tuteur Flupke Moustache, qui fait concurrence avantageusement au nommé François en tant que faux jeton. Mr Wang a envoyé la même réponse à tous les protestataires: il a demandé à M. Konen «d'examiner attentivement les critiques». (sic) Et gros Matou s'est endormi sur le dossier.

Nous possédons une documentation considérable sur les réactions au sein de l'Armée, après l'émission «A Suivre». Faute de place, nous ne pouvons en reprendre que des éléments très fragmentaires.

A titre de modèle, nous citerons le numéro spécial de la revue d'unité «Ce fut 2 CY», qui fut spécialement calomnié, présenté sous un jour déformé par l'émission en cause. Son Chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM R. Walrant a dit notamment: «Ces reporters sont restés parmi nous un mois et ont filmé pendant de nombreux jours... Des nombreuses scènes et interviews, nous n'avons eu droit qu'au spectacle affligeant des quelques mécontents et incapables... Pas un mot de votre entraînement dur au Challusas, pas un commentaire sur les rudes conditions du camp de Vogelsang, sur les vertus d'entraide, de camaraderie, de bonne

volonté qui animent la majorité d'entre vous... Cela s'appelle du mensonge et de la subversion»...

A souligner plus particulièrement le remarquable «Ordre du Jour» du lieutenant général J. De Boodt, commandant du 1 (BE) Corps et CCFBA dont voici deux extraits:

«...un petit groupe de journalistes de la RTBF a pu présenter à nos concitoyens une fausse image de l'armée, donnant l'impression que nos unités constituent un amalgame de frustrés, de paumes et de soldats esclaves de la boisson».

«... Pour ceux qui se livrent à des activités visant à ébranler la crédibilité de notre armée auprès des citoyens, nous ne saurions avoir que du mépris». Bravo!

Le président des Volontaires de carrière du 2 Cy (2^e Bataillon de Carabiniers cyclistes) a écrit de son côté à la RTB, notamment ceci:

«...Il n'y a PAS 90 % d'ivrognes parmi nous (comme le prétend un des nôtres) mais seulement quelques cas de personnes attirées par la boisson et ce, dans les mêmes proportions que celles connues dans la vie civile.

«Les quelques ivrognes que nous traînons et que vous vous êtes plu à interviewer sont, tôt ou tard, contraints de choisir entre la résiliation d'engagement pour mauvaise conduite ou la cure de désintoxication dans un centre militaire; c'est d'ailleurs ce qui est arrivé à un des interviewés».

«...Vous avez volontairement choisi, lors de votre montage, de ne montrer que les 5 % de marginaux qui, généralement, sont rejetés par l'ensemble».

L'émission «A suivre» ne suffisait pas. Par défi ou sur sa lancée exécratoire, la RTB a remis cela, dans une émission «Ecran-Témoin», avec un film porno d'extrême vulgarité, confinant à l'imbécillité ordurière, suivi d'un débat à sens unique où quelques braves types et d'autres bien stylés se sont, tantôt naïvement, tantôt en plein consentement, laissés manipuler, tel ce prétendu «Chasseur Ardennais» combien éphémère, dont chacun a pu se faire une idée quant à ses tendances...

«Sale film», «sale débat» a écrit un téléspectateur.

L'Armée a bien fait de re'user ce participant à ce débat. Il y a des gens avec lesquels on ne se commet pas quand on représente un des corps les plus sains de la nation.

Nous terminerons par la reproduction intégrale d'une lettre d'un SOR des Chasseurs Ardennais:

Monsieur le Président,

Nous avons tous suivi, avec autant d'attention que de sentiment de révolte, l'entreprise systématique de dénigrement des forces armées que mène, depuis quelque temps, la R.T.B.F.

Le dernier point d'orgue de cette perfide machination consistait en un écran témoin où le film retenu était délibérément choisi pour exciter la rancœur de la population à l'égard de l'institution militaire. On y décrit un univers peuplé de gradés sadiques et brutaux, de miliciens obscènes, de fainéants... Tout y respire l'ennui, le vice, l'autoritarisme.

Que dire du débat? Il est heureux que deux personnes courageuses aient pu défendre leur idéal ou tout simplement ce service au pays qu'ils avaient voulu le meilleur possible. Mais ils avaient tort à faire face aux enfants chéris de la R.T.B.F.: marginaux hirsutes, pacifistes barbus, photographes aristocratique-gauchistes, l'échantillon parfait de la société marxiste dont rêvent les aparatchiks du boulevard Reyers.

Il est heureux que des gens qui, comme moi, ont vu la chance de faire leur service militaire dans des unités telles que les Chasseurs Ardennais puissent récuser cette image terrifiante de l'armée. Non, l'armée n'est pas l'école de la paresse ou de l'alcoolisme mais bien celle du dépassement de soi-même et de l'effort physique. Non, l'armée n'est pas peuplée de brutes galonnées mais de gradés soucieux d'aider les miliciens à mieux vivre leur service militaire tout en acquiesçant, sur une période forcément limitée, les bases nécessaires à la défense de la Nation et de notre société occidentale.

Encore faut-il, bien sûr, qu'on veuille la défendre. On peut en douter lorsqu'on constate que des organismes publics, tels la R.T.B.F., jettent l'opprobre sur une des dernières institutions nationales, tout en encensant les ennemis mêmes de l'ordre social.

Le goulag n'est pas loin...

J.P. CHOPRIX
Sous-officier de réserve
3^e Chasseurs Ardennais

ARLON

Décès

- Omer Fautré, d'Arlon, 74 ans. Campagne 40 à la 2^e Cie du 1^{er} ChA.
- Albert Lecomte, de Marcinelle, 68 ans. Service militaire au 1^{er} ChA et campagne de 40 à la Gencarmarie. Il était le frère de l'adj. e.r. Jules Lecomte.
- Lucie Toussaint, d'Arlon, 72 ans, épouse de notre camarade Marcel Laurent.
- Marie Bauvir, d'Arlon, 69 ans, veuve de l'adjudant Robert Legat.

Nous réitérons nos condoléances aux familles endeuillées.

Distinctions honorifiques

Ont été promus chevalier de l'Ordre de Léopold II: Vital Gillet de Stockem, président de la section régionale d'Arlon de la FNAPG; Léon Sinaeve adj. à l'École d'Infanterie.

Ont reçu la médaille militaire de 1^{re} classe, le 1^{er} sergt Paul Clausse et le 1^{er} sergt major Jean Brevers de l'E.I.

Nos félicitations à nos décorés.

Mise à la retraite

Nos amis, Raymond Watrin, greffier du juge d'instruction d'Arlon et Léon Sinaeve, adj. à l'E.I., ont été admis à la retraite. Nous la leur souhaitons longue et heureuse.

Dates à bloquer

- **Le jeudi 10 mai**, Bodangé.
Des volontaires seront à la disposition de ceux qui désirent participer à ce pèlerinage (devant l'ancienne Gencarmarie). Départ à 9 h 30.
- **Dimanche, 29 avril**, Congrès de Namur.
Comme par le passé, la section organise un voyage en car au départ d'Arlon. Les participants sont invités à s'inscrire en versant la somme de 650 F par personne (repas, le car est pris en charge par la section) au CCP 000-0980849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Section d'Arlon et ce avant le 15 avril. Départ Ste Croix 6 h 30 - Place Léopold 6 h 45.
- **Dimanche 20 mai**, Vinkt.
En l'absence de détails, notamment de précisions horaires concernant les cérémonies de Courtrai, Deinze et Vinkt, aucune disposition n'a été arrêtée par le Ccmité quant au mode de participation de notre section aux dites cérémonies qui seront, signalons-le, rehaussées de la présence de S.M. le Roi. Nos membres trouveront des précisions dans la presse locale dès que nous serons en possession du programme. Des renseignements pourront aussi être obtenus, à ce moment, chez le trésorier, M. Fernand Crochet (tél. 21 43 13).
- **Dimanche 16 juin**
Le nombre de places pour notre excursion du 16 juin étant strictement limité, nous invitons nos membres à réserver leur participation en effectuant le versement de 900 F par personne (repas compris) dès maintenant au CCP 000-0980849-82 de la Fraternelle ChA, Section d'Arlon.

DANS NOS SECTIONS

— Vendredi 28 septembre

Commémoration à Arlon, dans la matinée et en présence du Roi, du 50^e anniversaire de la remise de nos drapeaux par S.M. le Roi Léopold. Le programme détaillé de cette cérémonie sera communiqué dès qu'il aura été élaboré.

ATHUS

Inauguration d'un nouveau drapeau

C'est le dimanche 15 avril que la section régionale d'Athus inaugurera son nouveau drapeau. Invitation cordiale à tous.

Programme de la journée: 10 h 30: Rassemblement devant l'église d'Athus. 10 h 45: Grand-messe avec chorale suivie de la bénédiction du drapeau. Mairaine: Madame J. Claude-Richard. Parrain: Monsieur Marcel Hollay, député permanent. 11 h 30: Remise du drapeau par les parrain et mairaine au Président National, Albert Hubert, qui le confiera au Président Léon Spoidenne lequel le cédera au porte-drapeau Albert Kirsch. Depot de gerbe au monument aux morts, formation du cortège. 13 h: Banquet au restaurant de l'I.M.M.A. Au menu: Apéritif. Velouté Aurore. Bouchée à la Reine. Rôti à la Dijonnaise. Jardinière de légumes. Pommes frites. Macédoine de Fruits au Kirsch. Vins blanc et rouge. Café. Pousse-café. Participation aux frais 600 F (tout compris). Inscriptions à faire parvenir avant le 5 avril à Léon Spoidenne, rue du Panorama 7, 6790 Athus C.C.P. 000-0073534-08.

Décès

Nous déplorons le décès de notre membre Albert Gaube, né à Braine-le-Comte le 23-11-1917, décédé le 18-12-83 après une longue et pénible maladie. Ancien combattant, il a aidé bénévolement et efficacement plusieurs sociétés locales.

Nous déplorons également le décès de Edgard Adam, invalide de guerre 40-45, né à Differdange le 6-8-18 et décédé le 5-1-84. Suivant la volonté du défunt, son corps a été légué à la science.

Nous présentons aux familles endeuillées nos fraternelles condoléances.

Nous rappelons une fois encore que lors du décès d'un de nos membres, la famille ou les amis veuillent bien prévenir le responsable de la localité pour notre fraternelle. Nous remercions très vivement les amis qui, en bérêt vert, assistent aux funérailles de leurs camarades

BASTOGNE-MARTELANGE-VAUX-SUR-SURE

Chronique nécrologique

Décès le 23-1-84 à Florenville, après une longue et pénible maladie, de notre membre effectif Eudore Adam, affilié à notre section jusqu'en 1983. Affilié en 1984 à la section de Florenville. Cette section était représentée aux funérailles célébrées à Bastogne.

Le 1-2-84, décès accidentel, à 34 ans, du docteur Christian Dekemel, fils de Mme Dekemel et de Raoul Dekemel, notre membre protecteur. Le décédé laisse une veuve et trois enfants.

Le 5-2-84, décédait à Bastogne Mme Julia Meis, épouse de notre membre protecteur, Roger Goffinet. Il y a quelques mois à peine, les époux Goffinet-Meis ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Décès de M. Joseph Giltaire, porte-drapeau de la section de Berrix de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. La section de Bastogne était représentée aux funérailles célébrées à Berrix, le 7-2-84.

En souvenir du Roi Albert

Le 17 février à 20h, copéts de gerbes de fleurs au monument aux morts à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort tragique du Roi Albert. La cérémonie s'est déroulée parmi une foule nombreuse et en présence des autorités civiles et militaires, du bourgmestre Lutgen, du Lieutenant-Colonel BEM Gélard, Chef de Corps du I. A. des Officiers et Sous-Off. du I. A. des Officiers et sous-Off. du Corps de la Gencarmarie, des A.C. et Chas.Arden.

Au cours de la cérémonie, incident regrettable qui aurait pu tourner à la catastrophe. Par suite d'un véhicule bloqué au carrefour, une file de voitures était immobilisée devant le monument et le long de la route de Clervaux. Un conducteur fou ou, peut-être, un de ces contestataires imbéciles qui a voulu effrayer les manifestants a, à foie allure et en roulant sur le trottoir, dépassé par la droite la file des voitures immobilisées et frôlé la foule ces manifestants. Un conducteur auquel on devrait retirer, à vie, le permis de conduire.

REPANDEZ
LE
DRAPEAU
DE
L'ARLENNE

Si les hommes savaient par quels petits hommes ils sont dirigés, ils ne tarderaient pas à se révolter.

TALLEYRAND

BERTRIX-PALISEUL

Décès

La section déplore les décès suivants:

- le 6-1-1984: Georges Connerotts de Fossart;
- le 28-1-1984: Arsène Rosière de Menugouille (Martilly);
- le 3-2-1984: Joseph Giltaire, porte-drapeau de la section;
- le 23-2-1984: Rachel Copat, épouse de notre ami Joseph Seimlet de Bertrix.

Aux familles qui se sont trouvées dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Décès de notre porte-drapeau

Ce mardi 7 février 1984, l'église décanale de Bertrix était comble pour les funérailles de notre ami Joseph Giltaire, notre dévoué porte-drapeau. Une trentaine de drapeaux et de nombreux bérets verts venus des sections voisines d'Arion, Bastogne, Bouillon, Florenville, Marche-en-Famenne, Neuchâteau, St-Hubert, des sous-sections de Nollevaux, Paliseul, Ochamps et Orgeo. Tous ces anciens Chasseurs Ardennais étaient conduits par le Vice-Président National: Joseph Schmitz, remplaçant le Président National, empêché; par le Président de la section de Bertrix Ed. Kleis, par une délégation avec drapeau de la Ligue des Vétérans du Roi Léopold III section d'Arion dont notre ami Joseph Giltaire était membre.



Joseph Giltaire, porte-drapeau modéle.

Lors de son homélie, M. le doyen Gérard, membre protecteur de notre Fraternelle, soulignait la foi profonde, le respect de notre patrie et de nos institutions, de son paroissien.

Tous les groupements patriotiques du Grand Bertrix et de Paliseul étaient représentés ainsi que la Clique et les Majorottes de Bertrix dont notre ami Joseph faisait partie.

Hospitalisation

Nous avons appris l'hospitalisation des camarades: Julien Letocard de Bertrix et d'Edgard Guebels: notre dévoué délégué de St-Médard.

Nous souhaitons à tous deux une prompte et complète guérison.

Cotisations 1984

Depuis le texte paru dans le bulletin N° 136 à ce sujet, nous avons trouvé en la personne de Mme Raymond Pignolet, veuve de notre camarade, le regretté, Jean-Baptiste, une dévouée qui s'est chargée de récupérer toutes les cartes de membres, dans les quartiers de Bertrix (sans délégué).

Nous la remercions pour son dévouement.

Membres adhérents

Nous regrettons le nombre important de cartes de membres refusées (20 %) chez nos Chasseurs Ardennais d'après guerre. **Pourquoi ces refus?**

Congrès National à Namur

Le 29 avril prochain.

La section de Bertrix-Paliseul organise le déplacement en car: au départ de Bertrix avec passage par Ochamps, Jehonville et Paliseul. Les participants éventuels peuvent s'inscrire chez le président Ed. Kleis avant le 10 avril.

Le prix du repas, 650 F par personne, est à verser aussi pour cette date au C.C.P. 000-0380547-16 de la Fraternelle ChA section de Bertrix-Paliseul.

Fête du 8 mai

Des circonstances imprévisibles ayant retardé la programmation des fêtes du 8 mai, la date et le déroulement des festivités vous seront communiqués dans les journaux publicitaires locaux de la mi-avril.

Conférence

Le 27 décembre dernier, à Paliseul (Maison Paul Verlaïne), devant plus de 200 personnes — dont une trentaine de jeunes et bon nombre d'anciens Chasseurs Ardennais — le colonel BEM Castermans, ancien chef de Corps du 1 ChA, a participé de l'Offensive des Ardennes de décembre 1944.

Un exposé passionnant, basé sur des documents historiques dont la recherche, l'étude et la synthèse ont exigé du conférencier, plusieurs années de travail obstiné.

Le bourgmestre de Bastogne, M. Lutgen, particulièrement intéressé par le sujet, saisit l'occasion que lui offrait cette soirée, pour remercier de vive voix la population de Paliseul de l'accueil fraternel qu'elle réservait, il y a quarante ans, aux réfugiés rescapés de l'enfer de Bastogne.

Double anniversaire

Fêter ses 80 ans et ses noces d'or, à quelques mois d'intervalle, ce n'est pas banal... même pour un ancien Chasseur Ardennais qui, il y a 60 ans, marchait dans les rangs du 10^e de Ligne.

C'est la joie que vient d'éprouver l'un de nos membres, Joseph Noël de Paliseul. Nous le félicitons chaleureusement.

A Mme Noël et à notre fidèle ami, nos vœux de croix pour la nouvelle étape dans laquelle ils viennent de s'engager ensemble, rayonnants de santé et d'optimisme.

50^e anniversaire de la mort du Roi Albert

Ce 17 février, à la demande des divers Groupements patriotiques de Paliseul, M. l'abbé Taminioux, curé de la paroisse, célébra une messe pour l'âme de Celui qui entra dans l'Histoire, sous le nom de Roi-Chevalier. Les drapeaux de toutes les sections locales encadraient l'autel.

A l'homélie, le célébrant évoqua l'émotion que, jeune adolescent, il perçut au sein de sa famille et dans son village d'Ardenne, à l'annonce de la tragédie nouvelle.

L'Eucharistie se termina par l'hymne national qui, ce soir-là, eut un écho inaccoutumé parmi l'assistance.

Secrétariat

En raison de la santé déficiente de notre secrétaire Emile Colson, c'est notre secrétaire adjoint Marcel Lebas, rue du Briga 29a à 6801 Orgeo, tél. (061) 41 17 02, qui assure le secrétariat momentanément.

BOUILLON

Nous rappelons à nos membres nos diverses manifestations à venir:

- 29-4-84: Congrès national à Namur.
- 8-5-84: Commémoration de la fin de la guerre 40-45 à Uximont-Botassart.
- 20-5-84: Assemblée générale de la régionale à Poupehan.

Notre comité se réunira le 1^{er} avril.

Excursion en Périgord-Bercy: vu les élections européennes, cette excursion a dû être retardée, elle se déroulera du 20 au 25 juin 84.

Pour tous renseignements pratiques, prière de se reporter à nos circulaires 3/33 et 1/84.

Décès

Notre vice-président, accompagné d'une délégation et du porte-drapeau, s'est rendu aux funérailles du camarade Jos. Giltaire, porte-drapeau de la section de Bertrix, le 7 février.

Nos condoléances à la famille.

BRABANT

En souvenir, au cimetière de Koekelberg

Le 15 septembre 1982, décédait le lieutenant-colonel Albert Renson. La Fraternelle lui a rendu hommage lors de ses obsèques et dans le bulletin n° 131 du 3^e trimestre 1982. La section du Brabant, par une décision unanime de son comité, a voulu concrétiser son souvenir en déposant sur sa tombe, le 13 décembre 1983, au cimetière de Koekelberg, une plaque funéraire ornée de la hure laurée et portant l'inscription «Les Chasseurs Ardennais du Brabant à leur ancien président le colonel e.r. Albert Renson». Madame et Mesdemoiselles Renson et leurs amis étaient présents à cette cérémonie intime. La délégation du Brabant, avec drapeau porté par René Laurant, était conduite par le président de la section, M. Albert Gustin.

Participations et déplacements en avril et mai

Les renseignements seront donnés dans la prochaine circulaire; prêtez-y attention.

L'assemblée générale statutaire de la section

Elle eut lieu le 17 décembre 1983 à la Maison de l'A.S. rue du Luxembourg et débuta par une messe célébrée à la mémoire de nos membres défunts par M. l'abbé Lucas, curé de Cheveugne, ancien aumônier du 1 ChA. Son servent-chantre occasionnel, M. Cornet, accompagnait les chants à la guitare et l'interprétation de «Ceux qui sont morts pour la Patrie...», du poète Emile Verhaeren, nous rappela qu'il était d'usage dans les écoles de notre enfance ainsi que la «Brabançonne» jouée à la fin de l'office. Merci M. le curé, merci M. Cornet.

Ce pieux devoir étant accompli, le président appela l'assemblée pour le salut au drapeau. Il salua les personnalités présentes: MM. Carlos Bekke, président de la Fraternelle du 10^e de Ligne 14-18, Albert Hubert, président national, Moiny, administrateur-conseiller, François Guiot, secrétaire national, le colonel Steims, Mme François et ses veuves de guerre et enfin tous ceux qui avaient pris la peine de faire le déplacement pour la circonstance. Il fit part qu'un télégramme de loyalisme avait été adressé à LL. MM. le Roi et la Reine.

Le secrétaire, E. Wauters, résuma les activités de la section pendant l'exercice écoulé et le trésorier, A. Colle, présenta la situation financière, en léger bon, et celle des effectifs, en régression d'une trentaine de membres que nous déplorons beaucoup. Les comptes furent approuvés et décharge donnée par les vérificateurs, MM. Piquart et Gérard. Les membres sortant du comité, MM. Gustin, Reumont et Laurant furent réélus par acclamations. Le président donna ensuite quelques nouvelles des nôtres et communications diverses, entre autres le Bal de la Hure dont nous cirons quelques mots plus loin.

L'assemblée ratifia l'allocation exceptionnelle de 5.000 F pour le bulletin «Le Chasseur Ardennais» et la sous-section de Molenbeek, par la voix de son président, M. Prosper Sevenants, y ajouta la somme de 500 F. La cotisation pour 1985 sera portée à 200 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires et à 250 F pour les membres protecteurs, tout en remarquant que ces montants sont encore de loin inférieurs à ceux demandés par la plupart des associations patriotiques. Le président national, M. Albert Hubert, prononça comme de coutume l'allocation de clôture. Le programme des manifestations sera particulièrement chargé cette année et les tractations d'organisation parfois difficiles. Le président remercia l'orateur et l'assemblée et forma ces vœux de bonne aubaine à l'intention de tous pour 1984. Le banquet qui suivit comptait septante convives. Il laissa — il faut bien le dire — quelque peu à désirer sur la préparation et la rapidité du service, dont moralité pour les organisateurs «sur le métier remets cent fois ton ouvrage».

Relève de la garde au Palais par le 1 ChA, le 24 février

Comme de coutume, nous n'avons pas manqué de témoigner notre sympathie au commandant du 1 ChA, le Lt-col. BEM Ferraro, et à ses Chasseurs Ardennais, par la présence d'une délégation conduite par le président Gustin. Etaient également présents: MM. A. Hubert, président national; F. Guiot, secrétaire national; E. Wauters et A. Colle, respectivement secrétaire et trésorier de la section; M. Gitez (et Mme), Vander Poorten et Goffinet, membres du comité; Jean Ledoux et Alfred Vaerewijck, porte-drapeau; F. Collin et deux membres anciens ChA, Mlle Renson, le colonel BEM Castermans, les conaels e.r. Wallez et Stenuit. La rencontre se termina au Club prince Albert pour y prendre le verre de l'amitié.

Décès d'un vétéran des Chasseurs Ardennais

Le colonel B.E.M. Hre Jean Borgniet, ancien chef de Corps du 1 ChA (1949), administrateur-conseiller de la Fraternelle, membre très ancien de la section du Brabant, est décédé à Woluwé-St-Lambert, le 27 février, après avoir stoïquement résisté à une très longue maladie. Ses obsèques eurent lieu le 2 mars, en l'église N.D. de la Cambre en présence de l'actuel commandant du 1 ChA, le lieutenant-colonel B.E.M. Ferraro, d'anciens chef de Corps, d'officiers et sous-officiers des Chasseurs Ardennais, du président national, M. Albert Hubert, du secrétaire national, M. François Guiot et d'une nombreuse assistance. Une douzaine de drapeaux d'associations patriotiques avaient pris place dans le chœur de l'église et parmi eux nos porte-drapeau Alfred Vaerewijck (10^e Rgt de Ligne 14-18) et René Laurant (section).

La fin de l'Office fut ponctuée par «La Marche des Chasseurs Ardennais» suivie de «La Brabançonne» jouées aux orgues.

Une forte délégation de la section a rendu honneur à sa dépouille à l'entrée et à la sortie de l'église. Il fut inhumé dans l'intimité à la pelouse d'honneur du cimetière d'Ixelles où donc il se repose comme il a vécu dans la paix du Seigneur.

Nous nous souviendrons de lui comme d'un brave Chasseur Ardennais, d'un homme d'une grande honnêteté et d'une servabilité au service de tous.

Dix-sept février 1984 Cinquantième anniversaire de la mort du Roi Albert

Pour abrégé, nous reprenons ce qu'en dit le «Larousse» (3 volumes):

«(Bruxelles 1875 - Marche-les Dames 1934) roi des Belges (1904-1934), marié à Elisabeth, princesse de Bavière. Très cultivé, énergique, il fut le défenseur de la Belgique contre l'agression allemande de 1914, ce qui lui valut le surnom de Roi-Chevalier. Il se tua en escaladant les rochers de Marche-les-Dames». Nous ajouterons: Souverain aimé de son peuple et par dessus tout de ses anciens combattants.

Une première messe solennelle fut célébrée en l'église Notre-Dame de Laeken, à 11 h, en présence de LL. MM. le Roi et la Reine, des membres de la famille royale, du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse de Luxembourg, des membres du gouvernement et des hautes autorités du pays, des délégations des diverses associations patriotiques. La Fraternelle était représentée par M.F. Guiot, secrétaire national et la section y avait envoyé ses porte-drapeau: Alfred Vaerewijck pour le 10^e de Ligne 14-18 et René Laurant pour la section. Une seconde fut célébrée, au même endroit et devant les représentants des hautes autorités et associations, à 17 h. Une délégation était conduite par le président Gustin et nos porte-drapeau Alfred Vaerewijck et Jean Ledoux étaient au poste.

Bal de la Hure 1984

Pour la première fois de mémoire de Chasseur Ardennais, notre bal annuel n'aura pas lieu, au printemps du moins, sous sa forme habituelle et cela pour raison de rentabilité; tout étant devenu hors de prix par rapport à la recette escomptée. Mais nous étudions une autre formule dont nous ne manquerons pas de vous informer en temps voulu.

Cotisation 1984

Plus que jamais, nous avons besoin non seulement de maintenir le nombre de nos membres mais encore de repêcher les oubliés et de solliciter de nouvelles adhésions. Encouragez vos amis et connaissances à payer leur cotisation.

Les cotisations sont versées exclusivement aux sections: n° de CCP et adressés en page 2

EREZEE

A Verdun et à Martelange

A l'occasion de l'excursion organisée par la section d'Erezée le 21 juillet: dernier à Martelange et à Verdun, le secrétaire, Jean Borniaage, rendit hommage aux frères d'armes tombés en 1940, dans un discours qu'il prononça devant le monument des Chasseurs Ardennais, et dont voici quelques extraits:

...Plus que quiconque, nous haïssons la guerre que nous avons subie dans notre chair et dans le sang de nos valeureux camarades de combat.

Nous sommes ici tout simplement pour rendre hommage à leur sacrifice et raviver en nos cœurs le souvenir de nos camarades sacrifiés par le sort. Nous pouvons aussi montrer notre fierté d'appartenir aux unités de tradition ardennaise qui ont, en mai '40, subi le choc de l'invasion et ont accompli tout simplement et tout naturellement leur devoir envers leur peuple menacé de l'asservissement...

...Soyons lucides et assez forts pour assumer les conditions de notre liberté, de la paix, de notre survie même.

Les Anciens Romains écrivaient déjà: «Si vis pacem, para bellum», la paix, la liberté cela se mérite, cela se conquiert, cela se défend, comme nous l'avons fait de 40 à 44.

Le slogan «Faisons l'amour et pas la guerre» prête au sourire. Figurez-vous qu'un peuple l'applique et qu'à côté l'on braille «Faisons l'amour et faisons la guerre», le cas existe! Lequel des deux peuples, croyez-vous, asservira l'autre? Vous connaissez la réponse!

HOUFFALIZE

In Memoriam

Nous avons appris les décès des membres ci-après: Mme Noël Rondeaux, de Lestery; MM. Léon Bon Temps, de Houmart; Louis Devaux, d'Ans; Paul Gendebien, de Ciney; Jean Clarens (2 ChA-PG), de Ciney; Joseph Dumonceaux (5 ChA.), d'Aye; Clément Lambot (2 ChA-PG) d'Hargimont; Firmin Magonette, de Champlain; Joseph Daco, de Tailles; Narcisse Molitor, d'Amonines; Robert Collard, de Barvaux; Alfred Lejeune, de Heumart.

A toutes les familles endeuillées, nous réitérons nos plus vives condoléances. Qu'il nous soit permis d'insister une fois encore pour que l'on nous prévienne sans tarder quand un des nôtres vient à nous quitter afin que nous puissions prendre nos dispositions pour assister, en délégation avec drapeau, à ses funérailles. Ne laissons pas uniquement à la famille le soin de nous en aviser; elle n'y songera peut-être pas.

Cotisations

Avez-vous déjà réglé la votre pour l'exercice 1984? Dans la négative, nous vous saurions gré soit de la remettre à votre délégué s'il en existe un dans votre région, soit de la verser au C.C.P. de la section qui porte le numéro: 000-0762137-08. N'attendez pas qu'une quittance postale majorée des frais vous soit présentée, ce qui arrivera prochainement.

FLORENVILLE

Super-choucroute

Les Chasseurs Ardennais d'après-guerre, les jeunes, comme nous les appelons — bien que certains soient déjà des chefs de famille d'âge mûr — ont voulu, comme ils l'avaient proposé lors de l'assemblée générale, organiser un super-choucroute.

Ce fut une réussite complète.

Un Oscar ou plutôt un «César» à sa charmante épouse qui créa une ambiance hilarante. Si Jules César conquit nos ancêtres les Gaulois par la force, Madame Demeyer n'eut besoin que d'une tige et d'une couronne de sapin pour conquérir leurs descendants. A Jules César, ne pouvait succéder, pour rester dans l'ambiance impériale, que notre toujours jeune Antonin avec ses chansons «chaloupées». La suite royale avec un Louis qui n'était pas bégue...!

Après la photo-souvenir devant la hure et la marche



Le 17 décembre, une quarantaine de bérêts verts se sont retrouvés à «L'escal» où les tenanciers — Monsieur Devillet et sa famille — nous réservèrent un accueil bien sympathique. Au menu: apéritif, choucroute garnie, glace, café. Tout fut bien apprécié, même le prix très démocratique.

Soirée très animée grâce, d'abord, à notre nouveau camarade, Julien Demeyer, qui se révéla être un disc-jockey de grande classe et qui, à la fois, plaie aux jeunes et rappelle aux anciens les souvenirs lointains de la mobilisation avec ses heures nostalgiques que suscitait Radio-Ardenne.

des Chasseurs Ardennais chantée en chœur, les farandoles reprirent. Hélas! pas plus que Berthe Silva, on n'est pas arrivé à arrêter les aiguilles et ce fut la séparation avec la promesse de remettre ça l'an prochain.

Nos vives félicitations aux organisateurs et aux animateurs, spécialement à Fernand et à son staff.

Les anciens ont eu la grande satisfaction de voir qu'il y aurait la relève pour entretenir après eux le souvenir des régiments qui illustrèrent et illustrent encore l'Ardenne.

HUY

St Valentin

Dans le «pronoas» du «Parthénon», trois douzaines de hures et leurs compagnes fêtent le renouveau. St Valentin, c'est le printemps. Déjà, dame Nature a fleuri les mimicas et les crocus pointent le bout de leur nez.

...Entre les colonnes doriques, nous pouvons apercevoir — en pensées — les élégantes caryatides auprès desquelles déambulent — soldats d'un autre temps — des evzones tout de blanc vêtus...

«Marché commun» des personnes et des biens. Samos, Ouzo, Minos, constituent l'apéritif et les langues vont bon train.

Et brusquement, inattendue, une vibrante Marche des Chasseurs Ardennais interrompt dans leur descente vers les profondeurs du bien-être tous ces liquides savoureux et c'est en chœur que nous faisons trembler les vitres.

Rescapés des tremblements de terre, des tempêtes et autres inondations, nous voilà repartis avec entrain et optimisme vers la suite... de l'après.

Une dizaine de clients, dans le fond de la salle, en restent bouche bée: ils n'avaient point consulté la Pythie...

St Valentin est parmi nous. Toutes les Valentines sont fleuries par leur Valentin qui leur offre un petit bouquet romantique de jolies fleurs aux tons pastels reposant dans une collerette de blanche dentelle. Murrures, mots gentils, soyons discrets, Eros a pudiquement baissé les yeux.

Et l'ambiance repart vers les sommets mais personne ne le sait... depuis longtemps nous sommes... de main.

Glace, moka, «metaxa pousse-café» se suivent et toutes les joues sont roses et souriantes.

Acropolis, adieu. Un jour heureux, et c'est pourquoi la hure rit.

LIEGE-VERVIERS

Rue des Chasseurs Ardennais à Liège

Comme annoncé, la rue, notre rue, située dans le Bois de Saint Laurent, sera inaugurée le SAMEDI 2 JUIN 1984. L'appel lancé par le comité a rencontré une bonne participation de volontaires, disposés à aider le comité pour que cette inauguration soit une réussite. Une première réunion où les bases ont été discutées, réunissait une vingtaine de membres.

D'autres réunions vont suivre; déjà, les contacts pour la restauration sont pratiquement terminés. Une très forte participation d'autorités et de membres est déjà assurée. Notre Président National rehaussera de sa présence cette manifestation. Nous pouvons également compter sur les autorités de la Ville de Liège, sur une Unité de Chasseurs Ardennais ainsi que sur la musique des Forces de l'Intérieur.

D'autre part, notre Drapeau actuel a été déclaré hors d'usage. Il est irréparable. Aussi, voudrions-nous, à l'occasion de l'inauguration de la Rue, présenter le nouveau Drapeau de notre Section.

Toujours en vue de l'inauguration de la rue voici quelques détails pratiques:

Date: samedi 2 juin 1984 à 11 heures;
Lieu: Bois de Saint Laurent (Sart-Tilman), Angleur. Cette route donne accès à la Route du Condroz;
Repas: Restaurant universitaire du Sart-Tilman;
Prix: 400 F par personne avec une boisson et un café. Les présidents de chaque Section ont reçu une lettre donnant les détails de cette manifestation.

Ceux d'entre nous que cette manifestation intéresse, peuvent considérer cette lettre comme invitation.

Pour nous permettre de prendre les dispositions utiles et surtout de pouvoir confirmer le nombre de repas, nous demandons que l'on s'inscrive pour le 20 mai au plus tard; pour rappel et mémoire voici le n° de C.C.P. 000-09004*6-62 Frat. Chas. Arden. Liège.

Dès à présent, nous vous remercions de votre nombreuse participation.

Pour les membres de Liège-Verviers, la sortie de notre prochaine «HURE» concernera tous les détails. Ceux que la chose pourrait intéresser peuvent demander notre revue «LA HURE»; elle leur sera expédiée gratuitement.

Hyménée

Le comité de notre Section est heureux de vous annoncer le mariage de Marc Sacré, fils de notre Président avec Mlle Chantal Vaessen, fille de l'adjudant Vaessen du 1 ChA. Aux heureux époux, nous présentons nos très vives et chaleureuses félicitations.

Décès

Il nous est pénible de devoir annoncer le décès en date du 9 janvier écoulé de M. Nicolas Servais, commandant de la Compagnie Etat-Major du 3 ChA en 1940. A sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances.

NAMUR

In Memoriam

Au cours de l'année 1983, la section a eu à déplorer le décès de treize membres effectifs.

Jean Braums, Nestor Vaillant, Hector Mangart, Jean Sonny, Gilbert Bihain, Marcel Oislaeger, Aimé Legendre, Jean Jouart, Ernest Fourmier, Jean Bertrand, Edouard Delvaux, Louis Georges, Simon Duterne ainsi que deux veuves de Chasseurs Ardennais: Madame Yvonne Laurent et Madame Petitjean.

Aux funérailles, le drapeau et une délégation étaient présents. Les familles ont tenu à remercier spécialement la Fraternelle pour l'hommage rendu aux défunts.

Le 5 juin, à l'occasion de notre pèlerinage annuel à Temploux, nous y avons célébré la phase finale de la rénovation du monument, entamée en 1976. Cette année, une délégation de la section a accompagné notre drapeau à 35 cérémonies, tant à Namur qu'ailleurs et notamment lors des obsèques de S.M. le Roi Léopold III.

L'année sociale s'est terminée en octobre par l'assemblée générale au cours de laquelle le 1^{er} vice-président, Monsieur Ephrem Lambot, le vice-président Jacques Veirdun et le secrétaire Henri Bouchat ont été réélus.

Ont été élus vice-président, Monsieur Pierre Frankart, membre adhérent et conseiller technique, Monsieur Victor Oger.

Au cours de nos quatre agapes fraternelles en 1983, nous avons eu le plaisir d'accueillir 408 participants. Ce 29 janvier 1984, 134 participants ont répondu à l'invitation à notre Fête des Rois, laquelle s'est déroulée dans une folle ambiance.

C'est à notre ami Jean Schaelekaens qu'échut la tâche, le «couronné» a choisi comme reine Madame Joseph Tonnoir, tous deux dignes successeurs des élus de l'an dernier, Monsieur Henri Billat et Madame Marcel Antoine.

Au cours de l'assemblée qui précéda ce divertissement, le président a procédé à la désignation des groupes de commissaires responsables de l'observance du protocole des (7) cérémonies qui jalonnent le Congrès National 1984.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Assemblée générale:
Elle aura lieu le lundi 16 avril à 19h, à Libramont, Hôtel des Voyageurs.

Congrès de Namur:
On s'inscrit en versant le coût du dîner (650 F) au CCP de la Section 000-0715193-12 avant le 14 avril. La section assure le transport par autocar. Chaque inscrit recevra l'itinéraire et l'horaire.

Mariage:
La fille de Ostar Denoncin (Libramont), Colette a épousé Daniel Colson. Sincères félicitations.

Décès:
A cause du mauvais temps, nous n'avons pu assister aux funérailles de Léon Copine à Séviscourt. Nous nous en excusons. D'ailleurs, notre drapeau y représentait la section.
Nous déplorons aussi le décès de Joseph Ballon de Warmfontaine.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Communiqué:
Les Chasseurs Ardennais de 1940 prennent de l'âge. Les plus jeunes ont 65 ans. Si la circulation est difficile, nous ne nous déplaçons plus, même pour assister à des funérailles. Nous nous excusons de veillir.

SAINT-HUBERT

Décès

Nous déplorons le décès de:
— Mme Delphine Frognet, veuve de M. Mathias Bozet, mère de notre membre effectif André Bozet, décédée à Bastogne le 16-12-83.

— M. Pierre Gilbert, beau-frère de notre membre protecteur M. Pierre Hons, décédé suite à un accident de voiture le 23-2-84.

— M. Sylvain Mathieu, membre effectif, décédé le 26-12-83 à Libin à l'âge de 73 ans.

— M. Joseph Schinckus, invalide de guerre, membre effectif, décédé le 19 février 1984 à Ste Ode.

Un grand nombre de Bérêts Vents a assisté aux funérailles de nos deux camarades avec drapeau. Nous réitérons nos fraternelles condoléances aux familles dans la peine.

Hospitalisation

— Mme Georges Félix, épouse de notre membre effectif Georges Félix;

— M. Roger François, membre effectif et secrétaire-trésorier de la section de Saint-Hubert des prisonniers de guerre;

— M. Louis Collin, membre effectif ont été hospitalisés et sont rentrés chez eux pour parfaire leur convalescence. A tous trois, nous souhaitons un rapide et complet rétablissement.

Naissances

— Une petite Yannick est née au foyer des époux Vaillant-Combretelle.

Claudy est le fils de notre membre adhérent Freddy Vaillant et Katia est la fille de notre membre effectif René Combretelle.

— M. Maurice Silliat, membre effectif, a la joie de nous faire part de la naissance d'un petit Sébastien au foyer Pierre-Silliat.

Bienvenue en ce monde à la petite Yannick et au petit Sébastien et félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Congrès National 1984

Aura lieu à Namur le 29 avril 1984.

La section organisera à cette occasion le déplacement en car pour s'y rendre.

Tous les Chasseurs Ardennais de la section et leurs épouses sont invités à ces retrouvailles annuelles.

Renseignements et inscriptions chez le Président J. Goffart et le secrétaire-trésorier J. Labiouse.

Départ: 7 h 15 - Place de l'Abbaye.

Frais: 650 F, car et dîner tout compris.

VIRTON

Congrès National du 29 avril 84 à Namur

Les participants au repas sont priés d'effectuer leur versement (soit 650 F) au CCP 000-0729100-48 de la section de Virton c/o Ghislain Baar, trésorier, avant le 10 avril 84.

JOUR J

Le 8 mai, nous commémorerons non seulement le jour de la victoire, mais également le 50^e anniversaire de la fondation des Chasseurs Ardennais.

Voici 50 ans, Sa Majesté Léopold III nous confiait nos drapeaux en nous rappelant la grandeur de la mission qui était désormais nôtre!

Cette mission, nous l'avons pleinement remplie au cours de la campagne des 18 jours: Bocange, Chabréhez, Canal Albert, Perwez, La Dendre, L'Éscaut, Vrikt, Denzée, Gotten.

Mais la lutte n'était pas terminée...

Dès août 40, plusieurs Chasseurs Ardennais sont déjà au service de «La Dame blanche» de Dewé, du «Service D» du colonel Joset, du «M.N.B.» des frères Dandois.

En juin 41, nombre d'entre nous rejoignent la «Légion belge» du colonel Lentz puis Bastin.

Dès leur rentrée clandestine au pays, nos évadés s'activent parmi diverses «chaines» convoyant en particulier les parachutistes anglais; d'autres rejoignent nos forces en Grande-Bretagne.

A la mi-42, la majorité des anciens bérêts verts, ayant eu le bonheur d'échapper à la captivité, ont rallié l'A.S., le M.N.B., le F.I. ou le Groupe G.

Des dizaines de ces «combattants de l'ombre» seront fusillés ou disparaîtront dans les camps de concentration.

En septembre 44, la Résistance terminée, une fois encrée ce sont des cadres Chasseurs Ardennais qui vont constituer l'ossature de nos valeureux 11^e et 12^e bataillons FU que nous retrouverons sur l'Elbe et la Mulce le 8 mai 45. Parmi nos prisonniers, de nombreux saboteurs pris en défaut, réfractaires au travail, évadés «epis», connaîtront Rawa-Ruska, Fustlen-Berg sur Oder, Kobieryn, des noms qui ne peuvent sombrer dans l'oubli et qui doivent figurer en bonne place dans le martyrologe nazi au même titre que Dachau ou Ravensbrück.

Chers amis Chasseurs Ardennais, le comité compte sur vous, le 8 mai 84, pour commémorer ensemble la fin d'un cauchemar de 5 ans.

— 10 h 30: messe célébrée à la mémoire des victimes des deux guerres en l'église décanale de Virton.

— 11 h 15: dépot de gerbes au monument aux morts.

— 11 h 30: vin d'honneur à l'Hôtel de Ville.

— 13 h: Banquet traditionnel à la Vénérie (au-dessus de Rabais) précédé d'un apéritif d'attente, servi à partir de 12 h 45.

La participation au banquet, vins et service compris, est fixée à 600 F. Versement à faire avant le 26 avril au C.C.P. 000-0729100-48 de la section de Virton c/o Ghislain Baar, trésorier.

Autres cérémonies annoncées

En collaboration avec les divers groupements locaux et ce, sous les auspices de l'Administration communale de Virton:

— 19 août 84 - 70^e anniversaire de la bataille des frontières d'août 1914 (Virton, Ethe, Latour).

— 8 et 9 septembre 84 - 40^e anniversaire de la libération de la région gauloise par les Armées alliées.

Le programme détaillé de ces manifestations sera publié par les soins de la ville dans «Publivie».

Ce qu'il y a de bien quand on attaque les soldats soviétiques, c'est que l'on part à l'assaut avec un fusil et que l'on rentre à la maison avec deux

(Un combattant afghan)

PLUTÔT ROUGE QUE MORT

Tout bon citoyen souhaite passer sa vie en paix et en liberté. Hélas, cet idéal humain combien légitime n'est qu'une vue de l'esprit. L'Homme vient au monde avec des qualités mais aussi avec des défauts qui sont à l'origine des différends entre les individus, des désaccords, des heurts qui s'installent parfois au sein de la cellule familiale, des rivalités voire même des inimitiés qui naissent entre les familles, des conflits de tous ordres qui perturbent la vie d'une nation et ce notamment en une Belgique dont d'aucuns ne veulent plus dire le nom; et pourtant, son passé est riche de grandeur. Da tout temps, des Etats mégalomanes ont assuré leur expansion au détriment des voisins plus faibles. Depuis son indépendance, la Belgique a connu deux invasions qui ont coûté la vie à beaucoup de ses enfants dont le nom, gravé dans la pierre, rappelle que notre liberté a été payée du prix de leur sang.

Existe-t-il une cause qui mérite d'être défendue avec plus de ferveur que celle de la paix? L'Europe de l'Ouest ne cesse de manifester en sa faveur. Des centaines de milliers d'adultes et de jeunes surtout sont descendus dans les rues de Bonn, de Paris, de Vienne, de Londres, de Rome et de Bruxelles, en octobre dernier, pour crier «pas de missiles» et dénoncer l'horreur qu'est la mort atomique.

Nous vivons en démocratie et par conséquent, nous devons accepter l'existence de mouvements pacifistes et la possibilité pour eux de manifester et de clamer leurs idées et points de vue. Quoi de plus normal et de plus sympathique que l'exubérance juvénile? La jeunesse est l'âge de tous les enthousiasmes, l'âge de l'emballlement, de la crédulité. Bon nombre de ces jeunes manifestants ont défilé en toute bonne foi dans un esprit «pacifique». Ils renonceraient aux euromissiles persuadés que les Russes considéreraient les Européens de l'Ouest comme des gens de bonne foi et qu'ils ne pourraient leur tendre qu'une main fraternelle. Pauvre jeunesse, quel élan, quelle ingénuité! A ses côtés se trouvaient les «pacifistes» pusillanimes à l'appareil circulatoire alimenté au jus de carottes, partisans de la paix même si elle leur coûte la liberté. Etaient également mêlés à ces marcheurs des triblions qui manifestent contre tout et ne cherchent qu'à semer la zizanie. Evidemment, le tout manipulé et conduit par des meneurs à la solde de Moscou.

Des dirigeants politiques en possession de tous les éléments nécessaires pour se faire une opinion rationnelle choisissent la popularité facile en encourageant l'irrationnel, en dissimulant la vérité ou en la caricaturant, ils font courir à l'Occident un danger mortel, lourde est leur responsabilité.

Le problème n'est pas de proclamer sa volonté de paix mais de savoir par quels moyens la paix peut être assurée, c'est-à-dire notre sécurité dans la liberté et l'indépendance.

Il ne faut pas perdre de vue que l'URSS a acquis la suprématie au niveau des armes conventionnelles et détient la supériorité en ce qui concerne les missiles nucléaires à portée intermédiaire. Quant aux armes nucléaires stratégiques, les forces des deux grandes puissances se maintiennent en équilibre.

Jusqu'en 1977, l'arsenal nucléaire soviétique de missiles balistiques à portée intermédiaire était composé uniquement de SS4 (2.000 km) et de SS5 (4.000 km) à base de lancement fixe. Depuis cette date et jusque maintenant, ce pays a déployé plus de 350 nouveaux missiles SS20 munis de 3 ogives nucléaires indépendantes. Leurs principales caractéristiques sont la mobilité, une grande précision et une portée de 5.000 km, ce qui permet d'atteindre tous les objectifs en Europe occidentale mais pas les Etats-Unis. Comme

l'OTAN ne possède pas de missiles de ce type, les SS20 constituent une nouvelle menace pour l'Europe de l'Ouest en ce sens qu'elle pourrait être atteinte en tous points alors que le territoire soviétique serait à l'abri. Les Etats-Unis devraient venir à la rescousse avec leurs armes atomiques stratégiques mais, dans l'esprit des Soviétiques, pourraient hésiter par crainte de représailles sur leur territoire. La dissuasion perdrait alors beaucoup de sa crédibilité. Pour pallier cet inconvénient, il fallait une réponse à la menace des SS20. En décembre 1979, l'OTAN décida qu'à partir de fin 1983, elle commencerait dans cinq pays d'Europe l'installation de 572 missiles américains à portée intermédiaire, dotés d'une seule ogive nucléaire sauf si entre-temps un accord en vue d'une réduction bilatérale de cette catégorie d'engins était conclu. Une démarche dans ce sens auprès de l'Union Soviétique est immédiatement entamée et les négociations commencèrent fin novembre 1981. Il fut proposé de renoncer au déploiement des Pershing II et missiles de croisière à condition que l'URSS procède au démantèlement de ses SS20, SS4 et SS5 (option zéro). La proposition ayant été refusée, les Américains offrirent de limiter provisoirement dans les deux camps, à un nombre égal mais aussi bas que possible, les têtes nucléaires sur les missiles à portée intermédiaire, basés à terre.

L'OTAN est une alliance défensive et s'est donné comme objectif un équilibre des forces à un niveau d'armement le plus bas possible. Les négociations de Genève portaient sur les euromissiles et les armes nucléaires stratégiques; si les Soviétiques avaient été aussi pacifistes que les pacifistes occidentaux, ils n'auraient pas quitté la table en novembre dernier. Peut-être y reviendront-ils? Puisse la conférence sur le désarmement en Europe, qui vient de s'ouvrir à Stockholm, parvenir à créer un meilleur climat entre l'Est et l'Ouest.

Les démocraties occidentales tendent une main à l'URSS par une tentative de dialogue en vue d'une solution politique à tous les problèmes qui font l'objet des tensions. La sauvegarde de notre sécurité et de notre liberté exige que la main tendue soit une main de fer de crainte qu'elle ne soit trahie.

La jeunesse d'Europe occidentale manifeste en faveur de la paix mais cet élan est à sens unique. A l'Est, il est interdit aux jeunes, sous peine de sanctions sévères, de clamer leur attachement à la liberté et à la paix. Le président Mitterand a résumé la situation en quelques mots: «Le pacifisme est à l'Ouest et les missiles sont à l'Est».

«Plutôt rouge que mort» tel est le slogan. Les partisans de la paix à tout prix n'envisagent que deux possibilités: l'acceptation de l'esclavage ou la mort. Ils choisissent la première parce que se défendre, selon eux, entraînerait la destruction totale de l'Etat donc la mort. Que ces politrons sachent que le choix n'est pas limité aux extrêmes. La paix et la liberté peuvent être préservées si, par un potentiel militaire crédible, les pays de l'OTAN persuadent un agresseur éventuel qu'ils ne sont pas prêts à se laisser dominer et que s'il le fallait, ils répondraient par la force.

Par deux fois, nos aînés ont combattu pour rester libres et beaucoup d'entre eux ont sacrifié leur vie à cette noble cause. Quelle insulte aux morts que le mépris de cette précieuse conquête qu'est la liberté car on ne la reçoit pas, on la conquiert. Quelle ingratitude à l'égard des combattants, des prisonniers de guerre, des prisonniers politiques, des déportés qui ont défendu le sol de la patrie et ont souffert en pays ennemi, des résistants qui ont répondu à l'appel angoussé du pays occupé:

Ami entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines
Ami entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne
Où partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des armes.

(chant des partisans)

Nous devons faire confiance aux jeunes et nous sommes persuadés que, si nos libertés fondamentales étaient en péril, à l'instar de leurs aînés ils défendraient avec la même conviction ce drapeau qui arbore les couleurs du deuil, de la richesse et du sang.

LEON VAILLANT.

Bibliographie

Marc HILLEL

L'occupation française en Allemagne (1945-1949)

«Une chronique navrante, glorieuse et pathétique» a écrit un journaliste de cet ouvrage, œuvre d'un spécialiste de la seconde guerre mondiale. La France, écrasée en 1940, se retrouve modestement dans les rangs des vainqueurs. Par un coup de force du général de Gaulle, elle franchit le Rhin et arrache aux anglo-américano-soviétiques une zone d'occupation peuplée de quelque six millions d'Allemands. Ces derniers, si serviles à l'égard des trois Grands, n'éprouvent que dédain et même mépris pour ces Français qu'ils considèrent comme des combattants de la treizième heure, arrivés dans les fourgons américains. La dérision des occupés se résumait par la formule suivante, reprise aujourd'hui encore par les historiens allemands:

«Une poignée de Français endossèrent un uniforme américain, montèrent à bord d'un char, également fourni par les Américains, obligèrent leurs Marocains et leurs Sénégalais à marcher derrière le char et entrèrent en Allemagne. Ainsi fut réglée, pour la France, la question de «grande nation» occupante».

De leur côté, les Français ont soif de revanche et, à l'inverse des autres, font étalage d'une puissance non encore rétablie. Pour masquer leurs faiblesses, ils se lancent dans la faste et la répression. Le général de Lattre, grand seigneur, multiplie les parades et va même, manquant d'effectifs, jusqu'à réquisitionner des anciens soldats de la Wehrmacht et les revêtir d'uniformes français (en fait américains) pour étoffer ses défilés.

Mais, l'aspect le plus ahurissant de cette période est constitué par l'arrivée d'un nombre considérable de familles françaises, composées en grande partie de «résistants» ou prétendus tels que l'on militarise à force d'assimilations, de rubans, galons, insignes et médailles de pacotille. «Comme Dieu en France».

«Les galons se méritent désormais chez le tailleur ou la couturière. Il suffit de les faire coudre dans l'ordre, le désordre, de travers. On donne un galon à une dactylo qui tape avec un seul doigt, deux à celle qui se sert de l'index et du médium, etc...» Car, c'est aussi la ruée de l'élément féminin. On rapporte l'anecdote selon laquelle de Gaulle, en visite d'inspection, remarqua, au milieu de tas de types bardés de galons,

un pauvre gas qui n'arborait qu'une très modeste barrette. «Alors, l'ami, lança le grand Charles, dans son style inégalable, on ne sait pas coudre...»

Survinrent évidemment des querelles ouvertes entre ces civils en uniformes de fantaisie et les vrais militaires, à la grande joie des Allemands, témoins privilégiés. A Baden-Baden, il y avait au moins 800 «faux» colonels, de sorte que les Allemands ont par la suite affirmé que durant toute l'occupation française, un lion échappé de la Forêt noire avait pu, chaque jour, dévorer un colonel dans les couloirs de l'état-major, sans être jamais inquiété. Quand de Lattre, surnommé «Le Roi sans couronne» fut remplacé par Koenig, les Allemands encore le surnommèrent «Der Zaukönig», ce qui signifie le Roi-let.

Ajoutons encore que la fraternisation, dans les deux sens, prit d'emblée de vastes proportions, les femmes allemandes aimant «le goût français», encore qu'elles marquaissent des préférences pour les Indochinois, gentils et bien lavés, mais aussi pour les Sénégalais et les Marocains, pour des raisons bien différentes.

Tous comptes faits, les Français laissèrent en Allemagne de bons... souvenirs de tous ordres. «Oh! vous savez, raconte une Allemande, les Français... d'abord ils criaient comme des fous et après ils vous serrèrent la main...»

Ils n'étaient pas comme nous qui prenons tout au sérieux. Avec eux, ...on pouvait s'arranger...». Aujourd'hui encore, chaque année, cent cinquante membres des Forces françaises en Allemagne épousent des jeunes filles allemandes.

L'auteur de ces lignes, qui était en 1945 commissaire provincial au rapatriement dans le Luxembourg où sa tâche se terminait progressivement à la fin de l'été, a été chargé de mission en Allemagne, et notamment de commander un train de plusieurs milliers de réfugiés polonais jusqu'à des camps de l'UNRWA en zone américaine. Le voyage fut interminable dans la zone d'occupation française avec des arrêts prolongés y compris sur des voies de garage. Il a pu constater le désordre qui y régnait. En revanche, quel changement en zone américaine. Un ordre impeccable. Peu ou pas de fraternisation avec les Gretchen, alors que les Français considéraient comme un droit... d'humilier les femmes allemandes en partageant leur couche. La fraternisation était interdite dans les zones anglaise et américaine mais les choses ont changé par la suite. Il fallait voir la discipline de fer qu'Eisenhower faisait régner dans son GQG établi au building de l'I.G. Farben à Francfort et la bassesse des Allemands en présence des militaires alliés en uniforme dont j'étais... mais, c'est déjà une autre histoire...

A.H.

10 MAI 1940

LA PROPAGANDE DEFAITISTE DES ALLEMANDS

Les documents ci-dessous reproduisent des photocopies de tracts lancés dans les Ardennes, le 10 mai 1940, par l'aviation allemande. Ils ont été recueillis dans la région au sud de Gouvy et nous ont été envoyés par M. Edgard Denis, demeurant à Anthinnes. Deux de ses frères ont servi au 3e Chasseurs Ardennais et l'un d'eux Léon Denis, né à Bra-sur-Lienne, où se trouvait précisément le 10 mai le P.C. du commandant du 3 ChA, soldat milicien 1938 à la 1re compagnie du 3 ChA, a été tué en combat en mai 1940.

SOLDATS WALLONS

On pose chaque jour la question chez nous: «Que ferons-nous si les Allemands viennent?» Certes, ce serait effrayable si la même situation se reproduisait.

Plutôt réder, si nous voulons sauver notre foyer.

Alors les Allemands nous laisseront en paix. Ils veulent simplement traverser la Belgique pour combattre les Anglais.

Nos seriz to tōdis dès grozès biesses,

si nos vilz éder lès-Anglais. In'vèl pot sûr nin tant luter èt miner one bone vèye! O nêai, ci cōp-la! Jamais! Nos n'frans nin avou!

CHERS SOLDATS WALLONS

Songez-vous encore à l'année 1914? Vous vous souvenez certainement encore de l'effroyable guerre. Ne serait-ce pas malheureux si une telle situation se représentait à nouveau?

C'est pourquoi, mettez bas les armes! Les Allemands veulent vous laisser en paix. Ils ne veulent que traverser la Belgique. Inutile d'ailleurs d'opposer une résistance, car l'armée allemande est trop forte.

Chers Wallons,

Ni sèyez nin lès biesses, ci-cōp: qui lès-Anglais trèvehent èlèu ston!

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPÉAUX et PORTE-DRAPÉAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.

assureur

Rue François Stroobant, 29

1060 BRUXELLES

Tel. (02) 345 09 23

Membre de la Fraternelle ?

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 12 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail :
50 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation:

Depuis l'exercice social 1981-1982, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

Ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37
Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	50 F
Insignes petit format	50 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	290 F
Hure dorée béret	60 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Couppelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.